

66896, Logère : 1903.

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le *Six décembre* 1902.

(*1<sup>er</sup>* tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits. . . . .	<i>382</i>
Nombre des votants . . . . .	<i>382</i>
Nombre des suffrages exprimés . . . . .	<i>382</i>

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : *de Las Cases*

Prénoms : *Emmanuel*

Qualification, profession, etc. : *Avocat*

Date de la naissance : *48 ans*

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu . . . . . *209*

123-57-1902. [\*]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. *Pelisse* . . . . . *172*

M. *Malafosse* . . . . . *1*

M. . . . .

M. . . . .

Divers, bulletins nuls ou voix perdues. . . . .

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne. . . . . *382*

Bulletins

№ 7

ELECTION SÉNATORIALE DU 6 DÉCEMBRE 1903

Emmanuel de Las Cases  
~~GUSTAVE PELISSE~~

~~Docteur en Droit~~

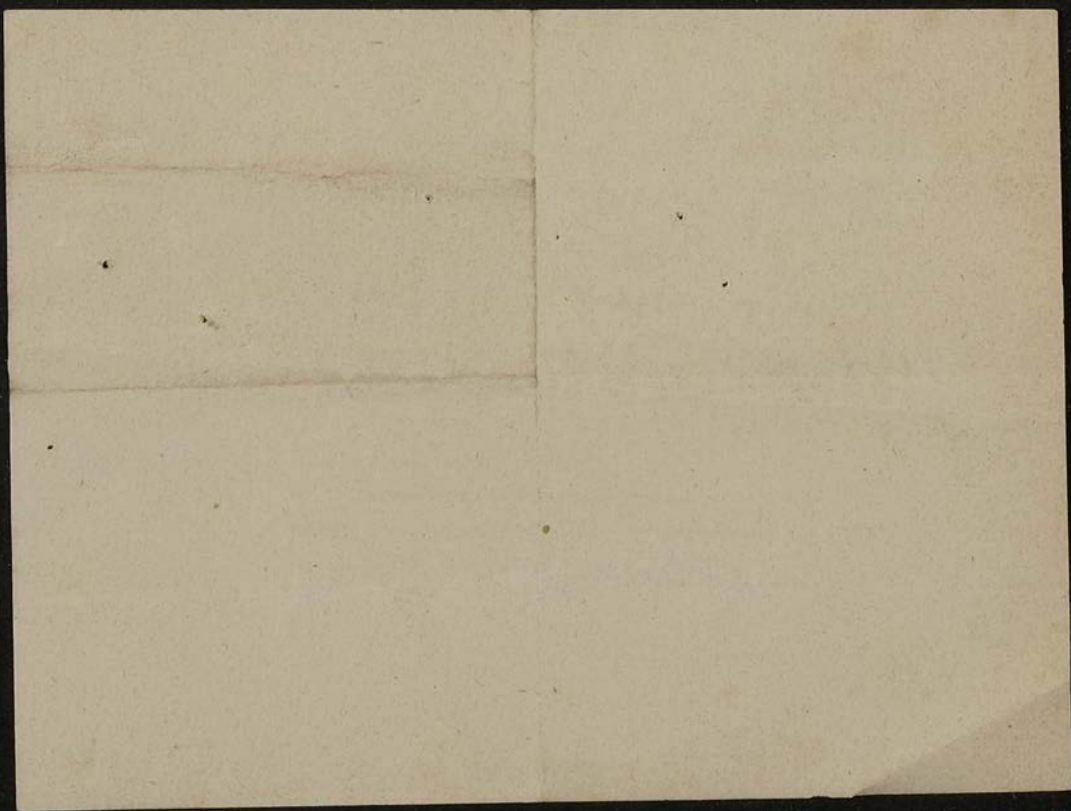
~~Ancien Sous-Préfet de Florence~~

~~Ancien Député de Marvéjols et de la Lozère~~

~~Chevalier de la Légion d'honneur~~

*Ne verser  
à Paris  
L'avis*

*Avocat de la Cour d'Appel de Paris*



108

ELECTION SÉNATORIALE DU 6 DÉCEMBRE 1903

*Emmanuel de Las Cases.*

~~GUSTAVE PELISSE~~

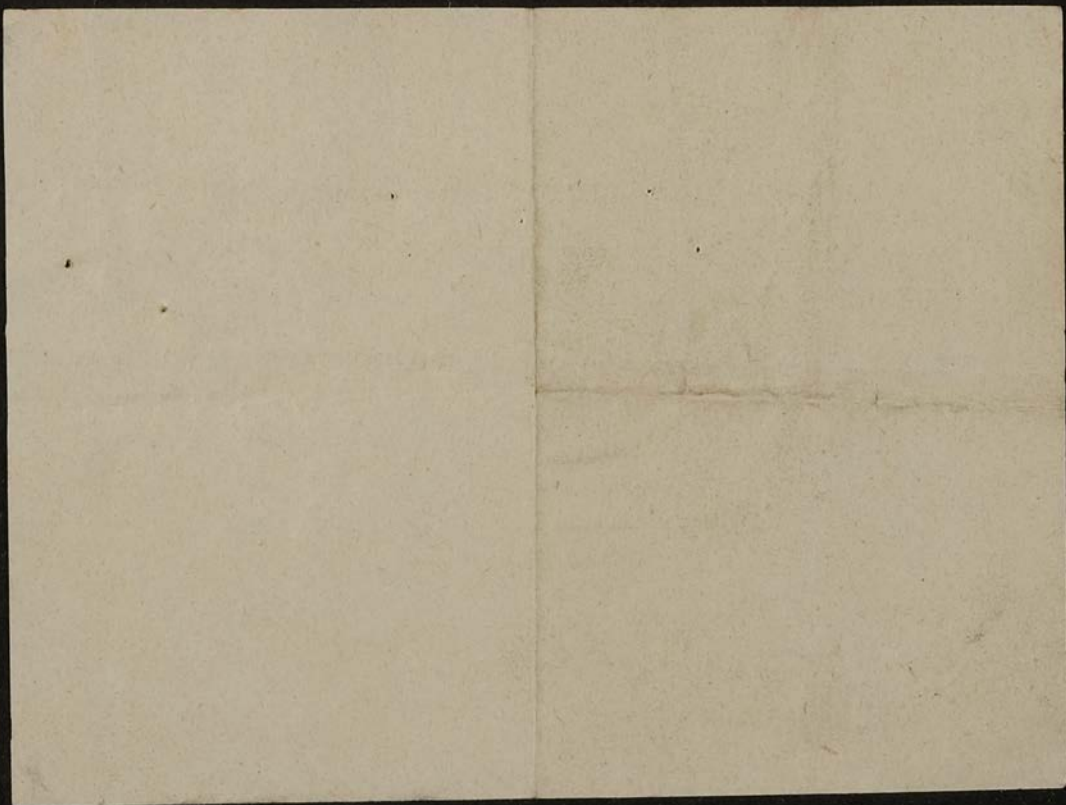
~~Docteur en Droit,~~

~~Ancien Sous-Préfet de Florac~~

~~Ancien Député de Marvejols et de la Lozère~~

~~Chevalier de la Légion d'honneur.~~

*Ne remettre  
ce brevet  
à personne*



No. 9

ELECTION SÉNATORIALE DU 6 DÉCEMBRE 1903

~~EMMANUEL DE LAS CASES.~~

~~GUSTAVE PELISSE~~

Docteur en Droit

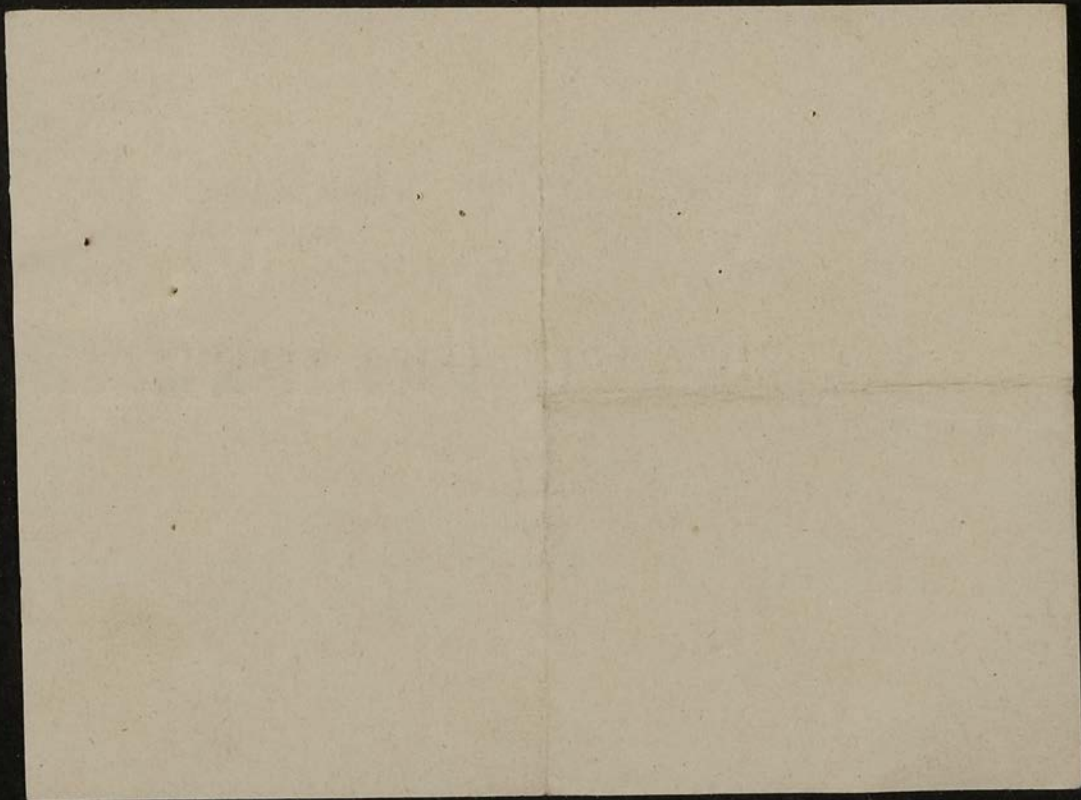
~~Ancien~~ Sous-Préfet de Florac

Ancien Député de Marvéjols et de la Lozère

~~Chevalier~~ de la Légion d'honneur.

*Ne remettre  
au Président  
Linton*





*No. 10*

ELECTION SÉNATORIALE DU 6. DÉCEMBRE 1903

*M. de la fosse*

~~GUSTAVE PÉLISSE~~

Docteur en Droit

Ancien Sous-Préfet de Florac

Ancien Député de Marvéjols et de la Lozère

Chevalier de la Légion d'honneur.

*Le secrétaire  
de Président*

*[Signature]*



*No 11*

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 6 DÉCEMBRE 1903

---

# GUSTAVE PELISSE

Docteur en Droit  
Ancien Sous-Préfet de Florac  
Ancien Député de Marvéjols et de la Lozère  
Chevalier de la Légion d'honneur.

*Messieurs  
le Président  
Bureau*

DEPT. OF THE INTERIOR

U. S. GEOLOGICAL SURVEY

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 6 décembre 1902  
à Mende, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président  
du collège. — Président ou vice-pré-  
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent *Amis*, le *Six* du mois de *décembre*  
nous (1) *Pitard Georges*  
du tribunal de première instance de *l'arrondissement de Mende*, nous sommes  
rendu dans la salle du *Conseil Général* à *l'hôtel de la Préfecture*  
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de *la Lozère*  
convoqué en vertu du décret du *20 octobre* 1902  
à l'effet d'élire *un* sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. <i>Mamond</i>	( <i>François</i> )	, né le <i>trois septembre</i> 1824
M. <i>Bouval</i>	( <i>Jean Adrien</i> )	, né le <i>vingt sept février</i> 1832
M. <i>Grouzet</i>	( <i>Ernest</i> )	, né le <i>vingt huit décembre</i> 1877
M. <i>Hugon</i>	( <i>Théophile</i> )	, né le <i>neuf février</i> 1879

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Boimier Eugène Leonce*  
*Député sénatorial, né le 19 juillet 1867*), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en 2 sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre	<b>A</b>	à la lettre	—	<b>G</b>	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section,	—	<b>H</b>	—	—	<b>V</b>
3 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—
4 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—
5 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—
6 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—
7 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—
8 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—
9 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—
10 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .	{ Président . . . . .   M. <i>Bros Jean Antoine</i> M. <i>Desmolles Albert</i> M. <i>Forestier Alfred</i> M. <i>Samarache Louis</i> M. <i>de Jabrun</i>
2 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{ Président . . . . .   M. <i>de Prades Roger</i> M. <i>Trous Fernand</i> M. <i>de Mare' Louis</i> M. <i>Mendras Paul</i> M. <i>Bon Joseph</i>
3 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{ Président . . . . .   M. M. M. M. M.
4 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{ Président . . . . .   M. M. M. M. M.
5 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{ Président . . . . .   M. M. M. M. M.

6 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
		Scrutateurs . . . . .	}	M.
				M.
				M.
7 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
		Scrutateurs . . . . .	}	M.
				M.
				M.
8 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
		Scrutateurs . . . . .	}	M.
				M.
				M.
9 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
		Scrutateurs . . . . .	}	M.
				M.
				M.
10 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
		Scrutateurs . . . . .	}	M.
				M.
				M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *un*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.



Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....	189	188		
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....	193	194		
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
7 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
8 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
9 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
10 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
TOTAUX.....	382	382		

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M. <i>Reisse</i>	M. <i>De las Cases</i>	M. <i>Malafosse</i>	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> Section .....				80	107	1														
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				92	102															
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
7 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
8 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
9 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
10 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
<b>TOTAUX</b> .....				172	209	1														

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits..... 382

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements .....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes..... 382

*Calcul de la majorité absolue.* 192

Nombre de votants. .... 382

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître<sup>(2)</sup>..... "

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés. . 382

MAJORITÉ ABSOLUE<sup>(3)</sup>..... 192

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus <sup>(1)</sup>

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> Section.....																				
2 <sup>e</sup> idem.....																				
3 <sup>e</sup> idem.....																				
4 <sup>e</sup> idem.....																				
5 <sup>e</sup> idem.....																				
6 <sup>e</sup> idem.....																				
7 <sup>e</sup> idem.....																				
8 <sup>e</sup> idem.....																				
9 <sup>e</sup> idem.....																				
10 <sup>e</sup> idem.....																				
TOTAUX.....																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup>.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup>.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup>.....

<sup>(1)</sup> Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

<sup>(2)</sup> Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

<sup>(3)</sup> Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Le Secrétaire,*

*Les Membres du bureau,*

**3<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.**

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section . . . . .				
2 <sup>e</sup> idem . . . . .				
3 <sup>e</sup> idem . . . . .				
4 <sup>e</sup> idem . . . . .				
5 <sup>e</sup> idem . . . . .				
6 <sup>e</sup> idem . . . . .				
7 <sup>e</sup> idem . . . . .				
8 <sup>e</sup> idem . . . . .				
9 <sup>e</sup> idem . . . . .				
10 <sup>e</sup> idem . . . . .				
TOTAUX . . . . .				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> Section .....																				
2 <sup>e</sup> idem.....																				
3 <sup>e</sup> idem.....																				
4 <sup>e</sup> idem.....																				
5 <sup>e</sup> idem.....																				
6 <sup>e</sup> idem.....																				
7 <sup>e</sup> idem.....																				
8 <sup>e</sup> idem.....																				
9 <sup>e</sup> idem.....																				
10 <sup>e</sup> idem.....																				
TOTAUX.....																				

*Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits .....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements. .

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu <sup>(1)</sup> :

(1) Classer les candidats dans ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)  
ayant obtenu la pluralité des voix                      été proclamé sénateur .



Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 7 heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 4, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 5 à 6, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 7 à 11, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs.....	}
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...	
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.	}
Bulletins sur papier non blanc.....	
Bulletins portant des signes extérieurs.....	}
Bulletins divers.....	

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

*[Handwritten signatures]*

Signature of the President: *[Handwritten signature]*

Signature of the Secretary: *[Handwritten signature]*

Signatures of the Bureau Members: *[Handwritten signatures]*

DÉPARTEMENT  
*d. e. la Lozère*

*Annexe N° 4*

ANNEXE  
à la circulaire  
du 13 novembre 1896.

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *9<sup>e</sup>* BUREAU DE VOTE.

(N°s *190* à *382* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le \_\_\_\_\_ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.



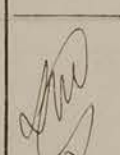
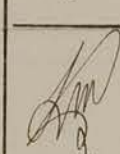
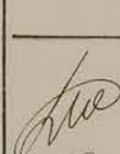
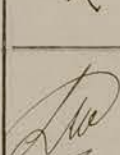
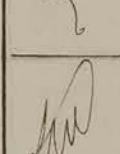
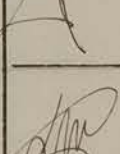
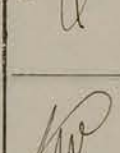
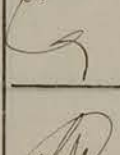
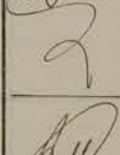
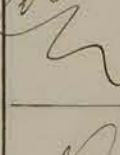
La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.




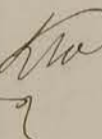
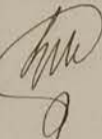
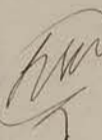

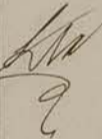
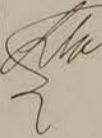


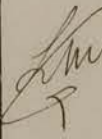
La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

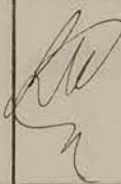
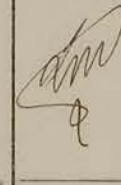


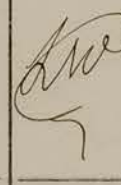
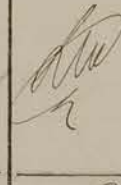
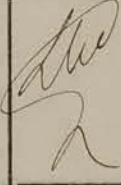

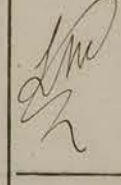


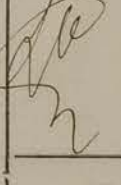
*312*  
*382*  
*190*  
*180*  
*382*


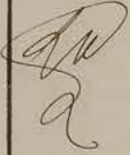










NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
190	Hébrard J. Bapt <sup>e</sup> délégué de Eulanières.					
191	Hermet Alexandre délégué de Buisson.					
192	Hermet Camille délégué de Trinsuésols.					
193	Hosstin Henry délégué de Marzjols.					
194	Hugon Théophile délégué de Trainsinot-de-Loprin.					
195	Hugon, maire, délégué de S. Tréjal-de-Vautabas.					
196	Hugon Numa délégué, de S. Martin-de-Sauveterre.					
197	Hubac Jules délégué de Gatisnières.					
198	Hours Eugène délégué de Ricourt-de-Raidon.					
199	Imbert J. Bapt <sup>e</sup> délégué de Crélaun.					
200	Jacques Félix délégué de Lavel-du-Cours.					
201	Jaffuel Conseiller d'arrond <sup>t</sup> de S. Albay.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
202	Jaffuel J. Bapt <sup>e</sup> délégué de Ribennes.					
203	Jean J. Bapt <sup>e</sup> délégué de Villefort.					
204	Jourdan Louis député.					
205	Joly Augustin Conseiller d'Arrondissement de Meude.					
206	Jourdan, délégué de Florac.					
207	Jourdan Louis délégué de St Symphorien.					
208	Jurquet, maire, délégué de St Germain du Teil.					
209	Jurquet, Sylvain, délégué de Sables.					
210	Labaume délégué de Cavilhac.					
211	Lafont, Baptiste, délégué de St Bonnet de Montaudou.					
212	Laget Conseiller d'Arrondissement de Florac.					
213	Laget, Olivier délégué de Meyrueis.					

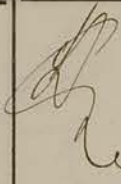
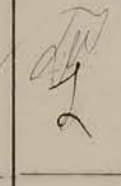
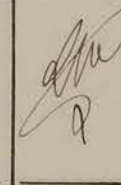
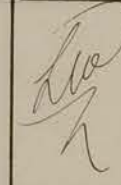



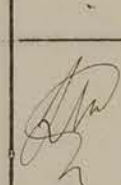
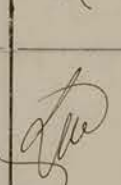
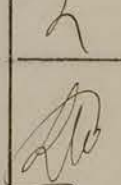
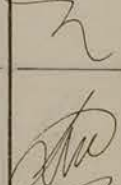
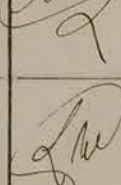
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
214	Lahouder Raoul délégué de Chambou-les-Châteaux					
215	Lamarche Conseiller général de Barre.					
216	Larguier Lucile déléguée de Collet-de-Deje.					
217	Laval Louis délégué de St-Martin-de-Boubaup.					
218	Laviniole délégué de Mende.					
219	Libourel Marius délégué de St-Basile.					
220	Loujou Pierre délégué de Blagnac.					
221	Loubat Felix délégué de Albaret-S-Marie.					
222	Magne Auguste délégué de Brion.					
223	Malafosse Conseiller général de Villefort.					
224	Malafosse Cosima déléguée de St-Chély-du-Fort					
225	Malafosse Justin délégué de Quézac.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
226	Malaricille, Antoine, père délégué de Arzeu-de-Randon.	Marcon J. Pierre				le délégué n'a pu prendre part au vote
227	Malet, Pierre, délégué de Julianges.					
228	Manoël Maurice délégué de Pompidou.					
229	Marion Conseiller d'arrondissement de Meyrieux.					
230	Marion, Albert, délégué de St Germain-de-Caberte.					
231	Martin, Conseiller d'arrondissement de Châteauneuf-de-Randon.					
232	Martin, François, délégué de Samuëlols.					
233	Martin, Odilon, délégué de Roches.					
234	Marty, délégué de Vebrou.					
235	Massador, délégué de La Canourgue.					
236	Masséquin Y. Baptiste délégué de St Fiquet d'Albigeas.					
237	Mathieu Y. Pierre, délégué de St Léger-du-Mollien.					








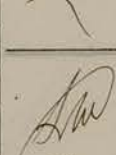

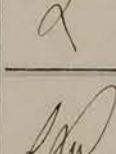
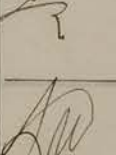
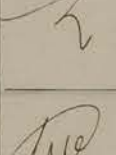
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
238	Maurel Augustin délégué de la Chaze.					
239	Maurin, Conseiller d'arrond- se St-Germain-de-Calberte.					
240	Maurin, J. Propte délégué de Mene.					
241	Maurin, maire, délégué, de St-Julien-du-Tourmal.					
242	Maurin, Antoine, délégué de Pelouse.					
243	Masson, Etienne, délégué du Born.					
244	Mendras, Paul, délégué, de Marrejols.					
245	Meynadier, Numa, délégué de Molezon.					
246	Meyraud, Auguste, délégué, de Chautagnac.					
247	Meyrussis, Basile, délégué de Bédoues.					
248	Michel, Camille, délégué de St-Priest-de-Vallonze.					
249	Molherac, Laurent, délégué de Boudous.					









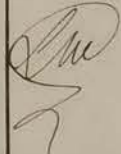



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
280	Molines, Armand, délégué de Fraissinet-de-Lézén.					
281	Monestier, Jean, Conseiller général de Mamegras.					
282	Monestier, Albert, délégué de Banassac.					
283	Moutanier, Théophile délégué d'Arcomie.					
284	Moutels, Conseiller général, de Mende.					
285	Moutjot, Casimir, délégué de S <sup>t</sup> Gal.					
286	Moulin, adjoint, délégué de S <sup>t</sup> Eulohé.					
287	Moulin, adjoint, délégué de Mende.					
288	Mocere, Alexandre, délégué des Eaubies.					
289	Muret, Pierre, délégué de Fournels.					
290	Nantou, Jacques, délégué de S <sup>t</sup> Symphorien.					
291	Nègre, H. François, délégué de S <sup>t</sup> Bonnet-de-Chère.					

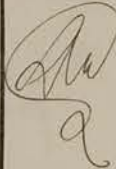

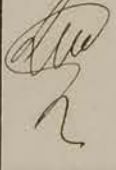
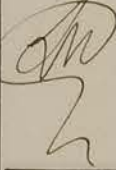


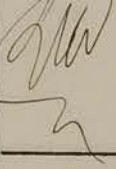


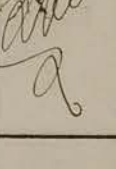
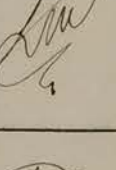
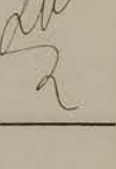





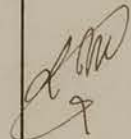




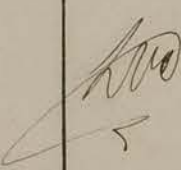
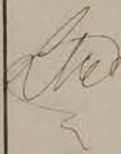


NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
262	Nogaret délégué de Meude.					
263	Odoul J. Bapt <sup>te</sup> délégué de Chauchailles.					
264	Odoul, Paul J. Bapt <sup>te</sup> délégué du Bacon.					
265	Odoul Jean délégué d'Albaret-C. Pontal.					
266	Oziol Pierre délégué de Chameras.					
267	Ollier, Alexis, délégué de Marvejols.					
268	Pelhae, Pierre, Jean, délégué de St Privat-du-Tar.					
269	Orty, Joseph, délégué de Recoubert-de-Tumes.					
270	Pages, naïve, délégué de Melbouyou.					
271	Pages, Vincent, délégué de Ribennes.					
272	Paradan Guillaume délégué de St Emime.					
273	Parquet, Alban, délégué d'Atres.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
274	Pascal, maire, délégué de La Salle-Trunet.					
275	Pascal, Louis, Auguste, délégué de Moissac.					
276	Pascal, adjoint, délégué de Cassagnas.					
277	Paulet, Elmir, délégué de St-Privat-de-Vallonque.					
278	Paulin, Joseph, délégué de Grandrieux.					
279	Paulhan Baptiste délégué de Caubert.					
280	Pelatan, délégué de La Courrouge.					
281	Pelotias, maire, délégué de Bourcharasses.					
282	Persegol, maire, délégué de La Mairie.					
283	Philip, Auguste, délégué de St-Etienne-du-Vald'.					
284	Pierredon, Alfred, délégué de St-Etienne-V <sup>e</sup> Française.					
285	Platon, Conseiller général de Pont-de-Montcaut.					




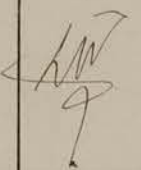







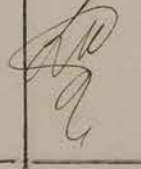
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
286	Platon, Alfred, délégué de Vialas.					
287	Pousard, Conseiller d'arrondissement de St-Germain-de-Celberte.					
288	Pousouaille, Lucile, délégué de la Fage - St-Julien.					
289	Portal, Auguste, délégué de Yarols.					
290	Portal, Joseph, délégué de Rimceje.					
291	Portahier, Conseiller d'arrond- de St-Enimie.					
292	Portahier, Honoré, délégué de Caval-du-Barn.					
293	Pouget, Justin, délégué de St-Pierre-des-Tripicars.					
294	Pourquier, Raymond, délégué de Massegras.					
295	Pradelle J. B <sup>te</sup> délégué de St-Eger-du-Molhan.					
296	Prat, Adrien, délégué de Beuvettes d'Aubrac.					
297	Privat, Ferriol, Augustin, délégué de Paulhac.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
298	Privat, Pierre, délégué de Châteauneuf.					
299	Quet, adjoint, délégué de Mas d'Orcières					
300	Ramadier, Adolphe, délégué de St-Chély d'Apcher					
301	Ramadier, docteur, délégué de St-Chély d'Apcher.					
302	Ramond, François, délégué d'Arzen de-Raudouy.					
303	Reboul, Louis, délégué de Cubières.					
304	Remise J. François délégué de St-Léger-de-Peyre					
305	Renouard J. Antoine délégué de Badaroux.					
306	Resouche Pierre Ant. délégué de St-Léger-de-Peyre.					
307	Reuillon Jean délégué de Langogne.					
308	Reversat, Conseiller d'arrond <sup>ts</sup> de St-Jermain-du-Ceil.					
309	Reversat Lucile Conseiller d'arrond <sup>ts</sup> d'Armenonville.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
310	Reversat, Charles, Conseiller d'arrondissement de la Canourgue.					
311	Reversat, maire, délégué de la Canourgue.					
312	Reversat, H. Pierre, délégué du Fau-de-Teppe.					
313	Richard Conseiller général de Nasbinals.					
314	Ricoul Pierre Jean délégué de la Fage-Montivernoux					
315	Richard Louis délégué de St-Julien-du-Cornet.					
316	Robert Alphonse délégué de St-Chély-du-Barr.					
317	Robert, Pierre, délégué de la Villevieue.					
318	Rouchy Joseph délégué de Marvejols.					
319	Rouffiac Conseiller général de Chanac.					
320	Rouvière Conseiller général du Beynaud.					
321	Rouvière, Conseiller d'arrond <sup>is</sup> de Barre.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
322	Rouvière Louis délégué de Espagnac.					
323	Roux Conseiller général de Châteauneuf.					
324	Roux Jean B <sup>te</sup> délégué de Prémuchères.					
325	Roux Fernand délégué de Basurels.					
326	Rouzelet Philippe délégué de S <sup>t</sup> Préjet-du-Tarn.					
327	Rouzelet François délégué de S <sup>t</sup> Georges-de-Lévy.					
328	Sadoul J. Pierre délégué de S <sup>t</sup> Jean-Chapou.					
329	Sagnet, Antoine, délégué des Hermaux.					
330	Salgues, Adrien, délégué de S <sup>t</sup> Pierre-le-Vieux.					
331	Salles Pierre, délégué de S <sup>t</sup> Amans.	Brouillet Pierre				Le délégué n'a pu venir voter.
332	Sattel Pierre Ant <sup>e</sup> délégué de Marchastel.					
333	Sarrons Conseiller d'arrond <sup>t</sup> de Marsegnos.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
334	Sarrour, Joseph, délégué de Recourp.					
335	Secour délégué de Meude.					
336	Seyuy, Jean, délégué de Hoalbac.					
337	S <sup>r</sup> Séger Hippolyte délégué de Estables.					
338	Sineghe, Conseiller général de S <sup>t</sup> -Germain-du-Teil.					
339	Souchon, Joseph, délégué de Harvejols.					
340	Soulisse, Pierre, délégué de Quézac.					
341	Souchon, Jean, suppléant de Planchamp.					
342	Souchon Emest délégué des Balmelles.					
343	Souchon, Barthélémy délégué de Balrièges.					
344	Soussin, Conseiller d'arrondissement de Malzieu.					
345	Calaisier, Conseiller d'arrondissement de Harvejols.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
346	Calansier, Jules, délégué de Montrodât					
347	Calansier, Paul délégué de Harvejols.					
348	Cardieu, Conseiller général de S <sup>t</sup> -Amans.					
349	Cardieu, Pierre, délégué de Belvezet.					
350	Cabusse Baptiste délégué de S <sup>t</sup> -Julien-des-Fonts					
351	Cerras, Victor, Frédéric délégué de S <sup>t</sup> -Michel-de-Deje.	Pelosse Isidore Prosper				Le délégué n'a pu venir voter.
352	Charoud, Prosper, délégué de Bessons.					
353	Cichet, Conseiller général de Fournels.					
354	Cichet, Fabien, délégué de S <sup>t</sup> -Privat-du-Fau.					
355	Cieulon, Cyprien, délégué de Recoubert-Aubrac.					
356	Criscal, Hippolyte, délégué de S <sup>t</sup> -Alban.					
357	Croupel, Conseiller d'arrondissement de S <sup>t</sup> -Amans.					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
358	Cuffery, Ignace, Antoine, délégué de Chaulhac.					
359	Cuffery, Louis, délégué de St-Croix.					
360	Cure, Amant, délégué de Barre.					
361	Valadier, Pierre, délégué de Malbec - forain.					
362	Valentin, Cocquiller d'arrond <sup>ts</sup> de Harbinals.					
363	Valette, Elie, délégué de Laubies.					
364	Valy, Frédéric, délégué de Rimcize.					
365	Valey, Jean, délégué de Viakas.	Chapou Emile				M. Valey ne peut paraître dans ce scrutin remplacé par M. Chapou Eugène
366	Valgadier délégué de Monastier.					
367	Velay, Hippolyte, délégué de Pont-de-Montvert.					
368	Verdelhan, Martin, délégué de St-André de Lencize.	Johann Absolon				ce délégué n'a pu venir voter.
369	Veyret Joseph, délégué de Pierrefiche.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
370	Veyret, Gédéon, délégué de St Flour-de-Mercœur		<i>[Signature]</i>			
371	Veyrune J. Bapt <sup>e</sup> , délégué d'Altier.		<i>[Signature]</i>			
372	Veyrune J. Bapt <sup>e</sup> , délégué d'Alenc.		<i>[Signature]</i>			
373	Viala Jacques délégué de Bernes.		<i>[Signature]</i>			
374	Vialle, Léon, délégué de Teyssac.		<i>[Signature]</i>			
375	Vidal, Emile, délégué de Rozier.		<i>[Signature]</i>			
376	Vieljeux, Frédéric, délégué de Bédouès.		<i>[Signature]</i>			
377	Vigier, Pierre, délégué de Malzieu-Ville.		<i>[Signature]</i>			
378	Vigier J. Bapt <sup>e</sup> , délégué de St-Pierre-le-Vieux.		<i>[Signature]</i>			16 12 32
379	Vincens, Conseiller général de St-Alban.		<i>[Signature]</i>			10 10 20
380	Vincent, Pierre, délégué de Chasserades.		<i>[Signature]</i>			
381	Drambault Joseph délégué St Paul le froid		<i>[Signature]</i>			L. Chastain de ce délégué avait été annulé par arrêté du conseil de préfecture du 26 9 <sup>bre</sup> . Il a été rétabli le 29 9 <sup>bre</sup> .

140-57-99. [F]



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 193 électeurs.

A Mende, le 28 Mars 1803.

Le Préfet,



*Le Préfet*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Cent quatre vingt Treize

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*Gracy*

Les Scrutateurs,

*Eme Mende*  
*de Mende*  
*Bois*  
*L. Roux*

DÉPARTEMENT  
de la *Saône*

*A. G.*  
*inclus*

*Annexe N. 2*

ANNEXE  
à la circulaire  
du 22 novembre 1902.

MODÈLE n° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT DU *1<sup>er</sup>* BUREAU DE VOTE.

(N<sup>os</sup> *1* à *189* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le \_\_\_\_\_ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1.	Abinal Régis délégué de Montjeu.		<i>[Signature]</i>			
2	Aboulin Philippe délégué de Saugogne.		<i>[Signature]</i>			
3	Abouling, main, délégué de Grandrieu.		<i>[Signature]</i>			
4	Agulhon Albert délégué de Roussel.		<i>[Signature]</i>			
5	Agrinier Eugène délégué de Fraissinet-de-Tourgue.		<i>[Signature]</i>			
6	Albaric Ernest délégué de S <sup>t</sup> Maurice-de-Vent <sup>no</sup> .		<i>[Signature]</i>			
7	Albaret Benjamin délégué d'Auxillat.		<i>[Signature]</i>			
8	Albepart Camille délégué d'Albaret S <sup>t</sup> Marie.		<i>[Signature]</i>			
9	Aliebert Louis délégué de S <sup>t</sup> Pierre-de-Nogaret.		<i>[Signature]</i>			
10	Almèras Conseiller d'arrond <sup>t</sup> de Villefort.		<i>[Signature]</i>			
11	Allier Cyprien délégué de S <sup>t</sup> Alban.		<i>[Signature]</i>			
12	Almèras Étienne délégué de Moubat.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Alle Martin délégué de Estable.		<i>[Signature]</i>			
14	Arnal Jean délégué de Gabrias.		<i>[Signature]</i>			
15	Atger Auguste délégué de Malgou-Ville.		<i>[Signature]</i>			
16	Aujoulat Alphonse délégué de Chaylard l'Evêque.		<i>[Signature]</i>			
17	AUNET Conseiller général de St-Germain de Colberte		<i>[Signature]</i>			
18	Arnal délégué de la Habère.		<i>[Signature]</i>			
19	Avanturier maire délégué de Saval-Atger.		<i>[Signature]</i>			
20	Avesque Hippolyte délégué de la Tarade		<i>[Signature]</i>			
21	Avesque Emile délégué de Meyrieux		<i>[Signature]</i>			
22	Aynal Conseiller d'arrond. de Pont-de-Nouit		<i>[Signature]</i>			
23	Badaroux J. B. D'Arrou délégué de St-Georges-de-Léviac.		<i>[Signature]</i>			
24	Baffie Frédéric délégué de Fontans		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, RÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Balmadier Basile délégué de Chirac.		<i>[Signature]</i>			
26	Balmelle, main, délégué de Meude		<i>[Signature]</i>			
27	Balmelle François délégué de Langogne.		<i>[Signature]</i>			
28	Barboux Albert délégué de Palhers.		<i>[Signature]</i>			
29	Barrandon Vincent délégué de St-Denis.		<i>[Signature]</i>			
30	Barrandon, Conseiller général de St-Etienne.		<i>[Signature]</i>			
31	Barres J <sup>n</sup> B <sup>te</sup> délégué de St-Laurent-de-Veyrie.		<i>[Signature]</i>			
32	Basle Augustin délégué de Blavignac.		<i>[Signature]</i>			
33	Bastide Numa délégué de St-Croix.		<i>[Signature]</i>			
34	Bataille François délégué de Montbel.		<i>[Signature]</i>			
35	Bastide Jean délégué de Servières.		<i>[Signature]</i>			
36	Bayle Odilon délégué de St-Jean-la-Fouillouse.		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Bayle Conseiller d'arrondissement de Grandrieux.		<i>[Signature]</i>			
38	Beaud J. Pierre délégué de Chaudesprae.		<i>[Signature]</i>			
39	Béguinot Ernest délégué de Langogne.		<i>[Signature]</i>			
40	Belot Prosper délégué des Hermaux.		<i>[Signature]</i>			
41	Bénéjet Firmin délégué de Merc.		<i>[Signature]</i>			
42	Benoit Barile délégué de Naussac.		<i>[Signature]</i>			
43	Benoit Alphonse délégué de St-Jerniais-de-Cabaret.		<i>[Signature]</i>			
44	Blanc Barile délégué de Chanac.		<i>[Signature]</i>			
45	Blanc, maire, délégué, de Prévencères.		<i>[Signature]</i>			
46	Blanquet Hippolyte délégué de Serravalle.		<i>[Signature]</i>			
47	Boiral Auguste délégué de Brenous.		<i>[Signature]</i>			
48	Boiral Pierre fils délégué de St-Hélène.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Boissomade Antoine délégué de Lupilla		<i>[Signature]</i>			
50	Boissomade J. B <sup>te</sup> délégué de St-Colombe-de-Peyre.	Dalle Etienne d. suppléant -	<i>[Signature]</i>			Le délégué n'a pu prendre part au vote
51	Boissier Léon délégué de St-Paul-de-Montbrant.		<i>[Signature]</i>			
52	Boumal J. B <sup>te</sup> délégué de Marvejols.		<i>[Signature]</i>			
53	Boumal Conseiller d'arrond <sup>is</sup> de St-Chély-d'Apcher.		<i>[Signature]</i>			
54	Bou, adjoint délégué de Mende.		<i>[Signature]</i>			
55	Boumet Léon délégué de Châteauneuf.		<i>[Signature]</i>			
56	Boumet de Paillerets Joseph délégué de Marvejols.	de Jabrun	<i>[Signature]</i>			M. de Paillerets ne pouvant prendre part au scrutin, M. de Jabrun suppléant a été convoqué le 3 <sup>e</sup> tour
57	Boumiol Fernand délégué de Moirac.		<i>[Signature]</i>			
58	Boumet Louis délégué de Langogne.		<i>[Signature]</i>			
59	Boumet Adrien délégué de Bièrefiche.		<i>[Signature]</i>			
60	Boumal Jean délégué de Charrel-Nouvel		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Bonicez Camille délégué de Chadenet.		<i>[Signature]</i>			
62	Bose Paul délégué de Spagnac.		<i>[Signature]</i>			
63	Bouard François délégué de Malgouy-ferrière.		<i>[Signature]</i>			
64	Boulet Ernest délégué de Favols.		<i>[Signature]</i>			
65	Bourquet Conseiller d'arrondissement de Fournels.		<i>[Signature]</i>			
66	Boutin délégué de Florac.		<i>[Signature]</i>			
67	Boutin H <sup>e</sup> B <sup>te</sup> délégué de Moulherm.		<i>[Signature]</i>			
68	Boudou Hippolyte délégué de St-Sauvant-de-Cressac.		<i>[Signature]</i>			
69	Boursquet Jacques délégué de Badaroux.		<i>[Signature]</i>			
70	Boyer Conseiller général de Grandrieux.		<i>[Signature]</i>			
71	Boyer Conseiller général de Florac.		<i>[Signature]</i>			
72	Boyer, notaire, délégué de Mende.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Boyer Ferdinand délégué de Sangogne.		<i>[Signature]</i>			
74	Boyer Auguste délégué de Cermes.		<i>[Signature]</i>			
75	Breschet, maire, délégué, de St-Mery.		<i>[Signature]</i>			
76	Bremon Barile délégué de la Paroisse.		<i>[Signature]</i>			
77	Bros Conseiller d'arrond <sup>t</sup> de Florac.		<i>[Signature]</i>			
78	Bruce Albert délégué de Barre		<i>[Signature]</i>			
79	Buffière Andronie délégué de St Alban.		<i>[Signature]</i>			
80	Brun Paulin délégué du Buisson.		<i>[Signature]</i>			
81	Buisson Cyprien délégué du Bleynard.		<i>[Signature]</i>			
82	Castanier Henri délégué de Fumout		<i>[Signature]</i>			
83	Castanier Laurent délégué de Pin-Moriez.		<i>[Signature]</i>			
84	Cause Privat délégué du Villard.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Pausse Jules Délégué de Meyueix.		<i>[Signature]</i>			
86	Carrière Jules Délégué de St-Rome-de-Colan.		<i>[Signature]</i>			
87	Carrière Délégué de Florac		<i>[Signature]</i>			
88	Cavalier Ernest Délégué de Gabriel.		<i>[Signature]</i>			
89	Cébelien Baptiste Délégué de Luc.		<i>[Signature]</i>			
90	Chabalier Victor Délégué de St-Jean-la-Fouillade		<i>[Signature]</i>			
91	Chabert Frédéric Délégué de St-Sauveur-de-Soye		<i>[Signature]</i>			
92	Chabert Jean Délégué de St-Etienne-de-Valbénôme		<i>[Signature]</i>			
93	Chabert Jean Bapt Délégué de St-Sauveur-de-Soye		<i>[Signature]</i>			
94	Chalciot Étienne Délégué de la Parouse.		<i>[Signature]</i>			
95	Chalvet Jean Bapt Délégué de Fournels	Bichet Emile	<i>[Signature]</i>			M. Chalvet ne pouvant se présenter M. Bichet a été convaincu.
96	Chalvidan Pierre Délégué de Cubières.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Chaptal Auguste délégué de Balmevès.		<i>[Signature]</i>			
98	Charrier André J. Pierre délégué de Villefort.		<i>[Signature]</i>			
99	Charrière Pierre délégué de Fontanes.		<i>[Signature]</i>			
100	Chassang, maire, délégué d'Arzenc-d'Audoubert.		<i>[Signature]</i>			
101	Chaurand Auguste délégué de Grandrieux.		<i>[Signature]</i>			
102	Chauvet Henri délégué de la Forge d'Auterive.		<i>[Signature]</i>			
103	Chevalier Cousille d'Arnaud de Bleynard.		<i>[Signature]</i>			
104	Chevalier Ernest délégué de Nieuport-de-Trudon.		<i>[Signature]</i>			
105	Chevalier Sylva délégué de Pagnols-les-Bains.		<i>[Signature]</i>			
106	Chirac Maurice délégué de Chambou-le-Château.		<i>[Signature]</i>			
107	Clavel, maire, délégué de Luc.		<i>[Signature]</i>			
108	Clavel, adjoint, délégué de St-Germain-du-Teil.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Cogoluegnes Lyprien délégué de Espagnac.		<i>[Signature]</i>			
110	Combe Jean Noël délégué de Combret.		<i>[Signature]</i>			
111	Comte J. Pierre délégué de St-Bonnet de Montagny.		<i>[Signature]</i>			
112	Commandeur Léon délégué de Meude.		<i>[Signature]</i>			
113	Constantin-Loye Conseiller général de Meyrieux.		<i>[Signature]</i>			
114	Constantin maire délégué de Carragnas		<i>[Signature]</i>			
115	Coudon Emmanuel délégué de Sajo.		<i>[Signature]</i>			
116	Coustans Benjamin délégué de la Bièche.		<i>[Signature]</i>			
117	Corbiér Jules délégué de St-Hilaire-de-Lavit		<i>[Signature]</i>			
118	Cordesse Conseiller général de Marvejols.		<i>[Signature]</i>			
119	Cordesse Conseiller d'arrond <sup>t</sup> de Chanac		<i>[Signature]</i>			
120	Coudere Conseiller d'arrond <sup>t</sup> de Langogne.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Coudere Henri délégué de Chivac.		<i>[Signature]</i>			
122	Crespin Charles délégué de Moubrodut.		<i>[Signature]</i>			
123	Crozat Adolphe délégué de Trunvières.		<i>[Signature]</i>			
124	Cruice délégué de Fontans.		<i>[Signature]</i>			
125	Dalle J. Pierre délégué de St-Colombe-de-Veyre.		<i>[Signature]</i>			
126	Dauve député.		<i>[Signature]</i>			
127	de Bernis délégué de Cocures.		<i>[Signature]</i>			
128	de Chambren député.		<i>[Signature]</i>			
129	de Charpal délégué de la Capelle.		<i>[Signature]</i>			
130	de Corrac délégué de Serrières.		<i>[Signature]</i>			
131	de Fiers délégué de droit Conseiller général du Morbihan.		<i>[Signature]</i>			
132	de Framond délégué de Antrenas.		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Dejean Michel délégué de Nardinals.		<i>[Signature]</i>			
134	de Nogaret Conseiller général de la Canourgue.		<i>[Signature]</i>			
135	Des Molles Conseiller d'arrondissement de Langogne.		<i>[Signature]</i>			
136	de Las Cases délégué de Trimmoujols.		<i>[Signature]</i>			
137	Delmas, adjoint, délégué de Rieutort-de-France.		<i>[Signature]</i>			
138	Delmas Auguste délégué de St-Sauveur-de-Girardoux.		<i>[Signature]</i>			
139	de Escure délégué de St-Genis.		<i>[Signature]</i>			
140	de Lamajorie Gerhard délégué d'Auroux.		<i>[Signature]</i>			
141	de Limalrac Casimir délégué d'Auroux.		<i>[Signature]</i>			
142	de Ligeac Marie délégué de Chastanier.		<i>[Signature]</i>			
143	Delprat J. Bte délégué de St-Laurent-de-Muret.		<i>[Signature]</i>			
144	Deltoeur Hillarion délégué de Salelles.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
145	De Moré Louis délégué de Seroverette.		<i>[Signature]</i>			
146	de Trades délégué de Barjac.		<i>[Signature]</i>			
147	Dominge Jean délégué de Grandvaux.		<i>[Signature]</i>			
148	Domeizel Joseph délégué de St Enimie.		<i>[Signature]</i>			
149	Dubois Blaise délégué de Roches.		<i>[Signature]</i>			
150	Dumas Louis délégué de Marvejols.		<i>[Signature]</i>			
151	Durand Joseph Privat délégué de Trades.		<i>[Signature]</i>			
152	Elzière Victor Eugène délégué de St Andréol-de-Clermont		<i>[Signature]</i>			
153	Enjelvin Jean délégué de St-Colombe d'Haroux		<i>[Signature]</i>			
154	Etienne Albert délégué de Pompidou.		<i>[Signature]</i>			
155	Fabre André délégué de Baranac		<i>[Signature]</i>			
156	Fages Abel délégué de St-Saturmin.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
157	Favet Paul Conseiller d'arrond <sup>t</sup> de Mende.		<i>[Signature]</i>			
158	Favier Conseiller général d'Aumont.		<i>[Signature]</i>			
159	Fayet Paulin Délégué de Boudous.		<i>[Signature]</i>			
160	Felgerolles Auguste Délégué du Collat. de Deye.		<i>[Signature]</i>			
161	Ferrand, maire, Délégué du Pleyrard		<i>[Signature]</i>			
162	Ferrand Paul Délégué de St-André Capcèze		<i>[Signature]</i>			
163	Ferrier Adrien Délégué de Samuèjols.		<i>[Signature]</i>			
164	Folcher Louis Délégué de Cubières		<i>[Signature]</i>			
165	Forestier Conseiller général de Langogne.		<i>[Signature]</i>			
166	Fournier Paul Délégué de Chanac.		<i>[Signature]</i>			
167	Fraissé Théophile Délégué d'Albarit-le-Comtal		<i>[Signature]</i>			
168	Folcher Conseiller M <sup>e</sup> Délégué de Mende.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
169	Fontaigne Julien délégué de Sachamps.		<i>[Signature]</i>			
170	Forestier J. Antoine délégué de Sachamps.		<i>[Signature]</i>			
171	Gaillard Remy délégué de Grèzes.		<i>[Signature]</i>			
172	Galin Victor délégué de Bessons.		<i>[Signature]</i>			
173	Gazagne Casimir délégué de St-Pierre-de-Nogant.		<i>[Signature]</i>			
174	Gerbal Jean Bapté délégué de Barjac.		<i>[Signature]</i>			
175	Gibert Léon délégué de St-Martin-de-Boulogne.		<i>[Signature]</i>			
176	Gotté Jules délégué de Narbinals.		<i>[Signature]</i>			
177	Granier Justin délégué de St-Laurent-de-Merx.		<i>[Signature]</i>			
178	Gras Auguste délégué du Fau-de-Payre.		<i>[Signature]</i>			
179	Gras Hilarion délégué d'Aumont.		<i>[Signature]</i>			
180	Gras J. Bapté délégué de la Chaze.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
181	Galière, maire délégué de Mas d'Arceins.		<i>[Signature]</i>			
182	Galtier, adjoint délégué de Vebroy.		<i>[Signature]</i>			
183	Gilles Auguste délégué d'Altier.		<i>[Signature]</i>			
184	Gomy Antoine délégué de Nécessat.		<i>[Signature]</i>			
185	Grousset Rémy délégué de Cultures.		<i>[Signature]</i>			
186	Grousset Ernest délégué de Chastel-Morand.		<i>[Signature]</i>			
187	Guillot délégué de S <sup>t</sup> Chély d'Apcher.		<i>[Signature]</i>			
188	Guin Gustave délégué de S <sup>t</sup> Julien d'Arpaon.		<i>[Signature]</i>			
189	Guérin Alphonse délégué de S <sup>t</sup> Julien - Français.		<i>[Signature]</i>			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 180 électeurs.

A Mende, le 28 novembre 1902

Le Préfet,

*[Signature]*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Cent quatre vingt neuf émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*[Signature]*

Les Scrutateurs,

*[Signatures]*  
*[Signature]* *[Signature]*  
*[Signature]* *[Signature]*  
*[Signature]*

ELECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
1	Abrial Régis	délégué - Moutzignin	Fournier Louis	
2	Aboulin Philippe	délégué - Langaynes	Pausserigne J. - Bresson Smald	
3	Abouling, amais	délégué - Grandvins	Crébachon Gilles	
4	Aguillon Albert	délégué - Bressons	Cardes Camille	
5	Aguinier Eugène	délégué - Trévinsins de Foungues	Jubin Fages	
6	Albaris Louis	délégué - St. Anneville de Vintalou	Velay Ernest	
7	Albaret Benjamin	délégué - Auxilles	Alla Jean	
8	Albiponts Camille	délégué - Albans St. Emanuël	Gourdon J. B. St.	
9	Aldebert Louis	délégué - St. Pierre de Mugans	Yois Justin	
10	Almeidas	conseiller d'arrondissement - Bellépès		
11	Alhier Cyprien	délégué - St. Alban	Paulhae Privat	
12	Almeidas Étienne	délégué - Murtel	Robert Augustin	
13	Alto Martin	délégué - Estables	Viala Adrien	
14	Amual Jean	délégué - Gaburias	Roussel	
15	Atger Auguste	délégué - amalquinville	Luzet Désiré	
16	Aymelat Alphonse	délégué - Cheybaud l'Église	Palpacuer Joseph	
17	Ausset	conseiller général		
18	Amual	délégué - Le Amelin	André François	
19	Arantunier amais	délégué - Larol atger	Véret, instituteur	
20	Arasque Hippolyte	délégué - Le Pausset	Lapeyre Paul	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
21	Aresquite Emile	délégué - Meynis	Coudere Louis	
22	Aymal	conseiller d'arrondissement		
23	Badaumont J. Bte Léonard	délégué - St Georges St. Léger	Rouyer Clément	
24	Buffie Frédéric	délégué - Juvancus	Ginestère, adjoint	
25	Balmadier Basil	délégué - Chivas	Bessière Etienne	
26	Bahuelle Marie	délégué - Mente	Bourgeois - Eugé	
27	Bahuelle François	délégué - Langogne	Pouderigne J. Bresson ostald	
28	Baudou Albert	délégué - Polbees	Géral Florentin	
29	Baudouin Louis	délégué - St Denis	Durand Jean	
30	Baudouin	conseiller général		
31	Barris J. Bte	délégué - St. Laurent de Reynis	Magnes Yvonne	
32	Bascle Augustin	délégué - Blarignac	Vanel Auguste	
33	Bastide Anna	délégué - St. Cécile	Boudon Scipion	
34	Bataille François	délégué - Mantuel	Robert Augustin	
35	Bastide Jean	délégué - Serrières	Catalan Etienne	
36	Bayle Odile	délégué - St. Jean la Fouillouse	Astruc Louis	
37	Bayle	conseiller d'arrondissement		
38	Beaud J. Pierre	délégué - Chandignac	Sahouet Victorin	
39	Béguinat Emile	délégué - Langogne	Pouderigne J. Bresson d.	
40	Belot Prosper	délégué - Henneaux	Rodier Antoine	
41	Bénizet Pierre	délégué - Bess	Chassang Benjamin	
42	Benoit Basile	délégué - Vansac	Bouet Yvonne	
43	Benoit Alphonse	délégué - St. G. de Calberte	Chantogrel Emile	
44	Blanc Basile	délégué - Chanas	Groenet Martin	
45	Blanc, Marie	délégué - Prémehovis	Pithon Jean Bapt.	
46	Blanguet Hippolyte	délégué - Serrières	Ramadier Paul	
47	Bainat Auguste	délégué - Breuoux	Vincent Henri	
48	Bainat Pierre fils	délégué - St. Hélène	Buisson Aug. dit Barnaudon	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune. de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
49	Baissanade Antoine	délégué - Auxillat	Mlle Jean	
50	Baissanade J. Bte	délégué - St Calberte de Digne	Dalle Etienne	M. Baissanade n'a pas pu venir pour le vote
51	Baissière Léon	délégué - Paul de mouton	Roux Adrien	
52	Bannal J. Bte	délégué - Maurisols de Jabrun	Jules Camille	
53	Bannel	Conseiller d'arrondissement		
54	Ban adrien	délégué - Mende	Bornafous et Buzet	
55	Bannet Léon	délégué - Châteauneuf	Guérin Théodore	
56	Bannet de Pailluet	délégué - Maurisols de Jabrun	Jules Camille	M. Bannet de Pailluet a fait connaître qu'il ne pouvait se rendre à Mende le 6 x 1902. M. de Jabrun a été désigné le 3 x 1902
57	Baniol Ferdinand	délégué - Muisson	Almées Gaston	
58	Bannet Louis	délégué - Saugue	Poudevigne Joseph - Besson Octave	
59	Bannet ardenais	délégué - Prinspèze	Besson Albert	
60	Bannal Jean	délégué - Châteauneuf	Gervais Jean Baptiste	
61	Baniel Casimir	délégué - Chastanet	Chaptal Jn Pierre	
62	Basc Paul	délégué - Torsagne	Fages - ardenais	
63	Bauand François	délégué - Anabrie forais	Astuc Paulin	
64	Bautel Louis	délégué - Jaruls	Chalier Pierre Jean	
65	Bausquet	Conseiller d'arrondissement		
66	Bautin	délégué - Florac	Bernard Léon	
67	Bautin J. Bte	délégué - Hauterive	Fages Jn Bte	
68	Baudan Hippolyte	délégué - St Lambert de Curiès	Atges Louis	
69	Bausquet Jacques	délégué - Baudan	Bra Antoine	
70	Bayer	Conseiller Général (Florac)		
71	Bayer	Conseiller Général (Florac)		
72	Bayer Antoine	délégué - Mende	Bornafous et Buzet	
73	Bayer Ferdinand	délégué - Saugue	Poudevigne J. - Besson O.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
74	Bayer Auguste	Délégué - Coumes	Joubert Théophile	
75	Breschet Emile	Délégué - St-Juvéry	Charrière Auguste Piérot	
76	Bresson Basile	Délégué - La Pannouse	Raffie Jean Baptiste	
77	Bres	Conseiller d'arrondissement		
78	Bruce Albert	Délégué - Banne	Lauriol Hippolyte	
79	Buffière Armand	Délégué - St-Alban	Pauthas Privat	
80	Brun Pauline	Délégué - Buisson	Laporte Casimir	
81	Buisson Appoline	Délégué - Pleyman	Keyrues Pierre	
82	Castanier Louis	Délégué - Amant	Laurent	
83	Castanier Laurent	Délégué - Du-Maries	Boudou Privat	
84	Causse Duris	Délégué - Villaud	Malasagne Cécilien	
85	Causse Jules	Délégué - Meyrieux	Couderc Louis	
86	Carnière Jules	Délégué - St-Pierre de Dubar	Montabour Justin	
87	Carnière	Délégué - Florac	Bernard Léon	
88	Carahier Louis	Délégué - Galvignas	Carahier Paul	
89	Cibélien Baptiste	Délégué - Les	Dubois Joseph	
90	Chabalier Victor	Délégué - St-Jean-la-Fauconnière	Astruc Louis	
91	Chabert Guiseline	Délégué - St-Sauveur-de-Peyre	Michel Hippolyte	
92	Chabert Jean	Délégué - St-Etienne-de-Vald'Ar	Nély Paul	
93	Chabert J. Baptiste	Délégué - St-Sauveur-de-Peyre	Michel Hippolyte	
94	Chabalier Emile	Délégué - La Pannouse	Raffie J <sup>m</sup> B <sup>te</sup>	
95	Chabret J. Baptiste	Délégué - Trunels	Lichet Emile	M. Chabret ne pouvant se présenter M. Lichet a été nommé
96	Chalvidan Pierre	Délégué - Cubières	Gillet François	
97	Chaptal Auguste	Délégué - Balsignes	Bergogne Antoine	
98	Chaudès André J. Pierre	Délégué - Villeneuve	Chabaud Hippolyte	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
99	Chavrière Pierre	Délégué - Fontaines	Chauchou Léon	
100	Chassang Emile	Délégué - Argenteuil	Chavret Edouard	
101	Chavaud Auguste	Délégué - Grandmoulin	Chabuchon J. B.	
102	Chavret Louis	Délégué - Page d'Armentières	Bout Pierre Jean	
103	Cherabier	Conseiller d'arrondissement		
104	Cherabier Emile	Délégué - Pignat	Blancat Julien	
105	Cherabier Sylve	Délégué - Baguelis les Bains	Revenat Théophile	
106	Chiviat Emile	Délégué - Chambray	Garnaud André	
107	Clavel Emile	Délégué - Luc	Dubois Joseph	
108	Clavel Adrien	Délégué - St-Germain de Coul	Bourgade François	
109	Cuguknigues Apollin	Délégué - Topagnac	Fages - Amélie	
110	Cuntee Jean Noël	Délégué - Cuneat	Michel Louis	
111	Cuntee J. Pierre	Délégué - St-Benoît de Mansieux	Sapout Pierre	
112	Curmandré Léon	Délégué - Mende	Bonnefous et Luzet	
113	Constantin - Luce	Conseiller Général		
114	Constantin Emile	Délégué - Cassagnas	Molines Jules	
115	Coudon Emmanuel	Délégué - Laja	Coudon Eugène	
116	Coustans Benjamin	Délégué - La Cèze	Serpentier Antoine	
117	Coëbier Jules	Délégué - St-Billarde & Laroque	Lauze Abel, instituteur	
118	Coudesse	Conseiller Général		
119	Coudesse	Conseiller d'arrondissement		
120	Coudesse	Conseiller d'arrondissement		
121	Coudette Louis	Délégué - Chusac	Bessière Étienne	
122	Crespin Charles	Délégué - Machudat	Delat J. P.	
123	Cruzat Adrien	Délégué - Dunières	Brunet Jean	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
124	Omeizès	Délégué - prêtres	Girardière, docteur	
125	Dalle y. Pierre	Délégué - St. Albert de Baye	Dalle Étienne	
126	Dandé	Député		
127	de Pennis	Délégué - curés	Amignon Philippe	
128	de Chambreau	Député		
129	de Charpal	Délégué - la Chapelle	Cranchesse	
130	de Cursac	Délégué - curés	Catalan Étienne	
131	de Fiers	Conseiller général		
132	de Trammund	Délégué - curés	Foutagne Urbain	
133	Dejean Michel	Délégué - curés	Bergouhoul Alphonse	
134	de Nogaret	Conseiller général		
135	des Mottes	Conseiller d'arrondissement		
136	de Las cases	Délégué - curés	Castanier Joseph	
137	Delmas abjoints	Délégué - curés	Blanquet Julien	
138	Delmas auguste	Délégué - St. Sauveur de G?	Ducard Théophile	
139	de Lescure	Délégué - St. Denis	Baraud Jean	
140	de Samajorie guiraud	Délégué - curés	Faulet Victor	
141	de Linaillac curés	Délégués - curés	— id. —	
142	de Ligeac curés	Délégué - curés	Négrou Martin	
143	Delprat y. St	Délégué - St. Sauveur de curés	Calaurier Maurice	
144	Deltraux billanins	Délégué - curés	Deltraux Prosper	
145	de Haré Louis	Délégué - curés	Ramadier Paul	
146	de Trades	Délégué - curés	Duthie Antoine	
147	Darringe Jean	Délégué - curés	Vaisade Auguste	
148	Domeizel Joseph	Délégué - St. Eulime	Tourquier Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
149	Dubuis Blaise	délégué - Quels	Benoit Auguste	
150	Dumas Louis	délégué - Mauvieux	de Fabrus - Julien Camille	
151	Dumand Joseph Paul	délégué - Prades	Solant Schille	
152	Elzire Victor Eugène	délégué - St-andré de Chagnac	Arnal Léon	
153	Eyblin Jean	délégué - St Colombe Vannux	Michel François	
154	Etienne Albert	délégué - Pampisau	Eyret Paul	
155	Fabre André	délégué - Buzon	André Camille	
156	Fages Abel	délégué - St Saturnin	Castan Jean François	
157	Faret Paul	Conseiller Municipal		
158	Favier	Conseiller Général		
159	Fayet Paulin	délégué - Buzon	Dumand Basile	
160	Felgenulle Auguste	délégué - Collet de Duz	Nicolas Gédéon	
161	Fernand Emma	délégué - Blymond	Veyrines Pierre	
162	Fernand Paul	délégué - St-andré capéze	Galtier Alphonse	
163	Fernier Arsène	délégué - Sauvieux	Vitrolle Jean Pierre	
164	Folbers Louis	délégué - Aubiers	Pons Pierre	
165	Forestier	Conseiller Général		
166	Fournier Paul	délégué - Chauv	Grousset Martin	
167	Fraisse Léopold	délégué - albanes de cantal	Gibert Jean	
168	Folbers conseiller municipal	délégué - Murde	Bonafous et Fayet	
169	Fantugne Julien	délégué - Lachamp	Dumas Antoine	
170	Forestier Jean Antoine	délégué - Lachamp	Dumas Antoine	
171	Gaillard René	délégué - Guizes	Gaillard Étienne	
172	Galin Victor	délégué - Besons	Poutalion Pierre	
173	Gazagne Casimir	délégué - St-Denis de Morgues	Joie Justin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
174	General J. Baptiste	délégué - Doujeu	Duthu Antoine	
175	Gibert Louis	délégué - St-martin de Lunbourg	Verrier Gervais	
176	Gatty Jules	délégué - Vastivols	Bergoumhou Alphonse	
177	Grahier Justin	délégué - St-Sauvent de Cunet	Calancier Maurice	
178	Gras Auguste	délégué - Jean de Seyes	Breschet P <sup>re</sup> J <sup>re</sup>	
179	Gras Heilmann	délégué - Arment	Laurent	
180	Gras J. Baptiste	délégué - Le Chaze	Renise J <sup>re</sup> B <sup>te</sup>	
181	Galière Emile	délégué - mas d'Arrière	Peysavin J <sup>re</sup> B <sup>te</sup>	
182	Gallier abj <sup>t</sup>	délégué - Felum	Cherrier	
183	Gilles Auguste	délégué - Altier	Paulet J <sup>re</sup> B <sup>te</sup>	
184	Gony Antoine	délégué - Vauvres	Bocuet J <sup>re</sup> B <sup>te</sup>	
185	Grusset Remy	délégué - Cuthures	Jammes Urbain	
186	Grusset Emile	délégué - Chastel-murviel	Gervais Jean Baptiste	
187	Guillot	délégué - St-Clément d'Arpese	Charbon J <sup>re</sup> B <sup>te</sup>	
188	Guir Gustave	délégué - St-Julien d'Arpese	Guittard Albert	
189	Guérin Alphonse	délégué - St-Etienne Vallée f <sup>se</sup>	Rodier Alfred	
190	Hébrard J. Baptiste	délégué - Esclavedes	Viellivent Emile	
191	Hennet Alexandre	délégué - Puissein	Laporte Carmin	
192	Hennet Camille	délégué - Puissein	Castanier Joseph	
193	Hastin Emile	délégué - Maurijols	de Fabron - Julien Camille	
194	Hugon Eberjolaile	délégué - Puissein de Soyes	Sivrin Frédéric	
195	Hugon Emile	délégué - St-Puyal de Jou	Chabrol	
196	Hugon Victor	délégué - St-martin de Lampoule	Rauzier Eugène	
197	Hubac Jules	délégué - Gatzvillers	Pagès Félix	
198	Haves Eugène	délégué - Puissein	Blanquet Julien	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
199	Turbat J. Baptiste	délégué - Lézards	Mar Antoine	
200	Jacques Felix	délégué - Laval de Lann	Viby	
201	Jaffuel	Conseiller d'arrondissement		
202	Jaffuel J. Baptiste	délégué - Ribennes	Eichit Frédéric.	
203	Jean J. Baptiste	délégué - Villefont	Ehibaud Hippolyte	
204	Jourd'ans	député		
205	Joly	Conseiller d'arrondissement		
206	Jourd'ans	délégué - Plouez	Brunaud Louis	
207	Jourd'ans Louis	délégué - St Symphonin	Dumas Adrien	
208	Jurquet Annie	délégué. St Guennan de Léz	Bourgade François	
209	Jurquet Sylvain	délégué - Salers	Mansillon Louis	
210	Labaune	délégué - Caillan	Samson	
211	Lafont Baptiste	délégué - St Pierre de Montaudou	Lafont Pierre	
212	Laget	Conseiller d'arrondissement		
213	Laget Olivier	délégué - Meynier	Coubere Louis	
214	Lobaudès René	délégué - Chouhan	Garnaud André	
215	Lamaudet	Conseiller général		
216	Languier Emile	délégué - Collet de Dize	Nicolas Jérôme	
217	Laval Léonie	délégué - St Martin de B.	Verdier Yvain	
218	Larivière	délégué - Mende	Bounefous et Laget	
219	Libaurel Annie	délégué - St Bazile	Taulet Victor.	
220	Lonjon Pierre	délégué - Blarignac	Vanel Auguste	
221	Loubat Felix	délégué - Allans St Marie	Gourdon Jean B <sup>e</sup>	
222	Magne Auguste	délégué - Puy	Cieulon Yr B <sup>e</sup>	
223	Malafosse	Conseiller général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
	224 Malafosse Cosima	délégué - St Chély du Causse	Robert Fortuné	
36	225 Malafosse Justin	délégué - Grézac	Cogolucques Claude	
	226 Malavieille Antoine père	délégué - Argente de R.	Marcon Jean Pierre	M. Malavieille n'a pas prouvé par son soutien
	227 Malet Pierre	délégué - Juliacques	Albaret Barthélemy	
	228 Mauviel Maurice	délégué - Pampisat	Eaget Paul	
	229 Marion	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
	230 Marion Albert	délégué - St Gervais de C <sup>te</sup>	Chantegrel Emile	
	231 Martin	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
	232 Martin François	délégué - Lamoignon	Vitrolles Jean Pierre	
	233 Martin Adrien	délégué - Quils	Benoit Auguste	
	234 Marty	délégué - Fèbreux	Chéroux	
	235 Massador	délégué - La Commune	Portal	
	236 Masséguin J. Baptiste	délégué - St Puyal d'Albuges	Astier Jules	
48	237 Mathieu J. Pierre	délégué - St Léger du M.	Lougery Marie	
	238 Mauviel Augustin	délégué - la Chapelle	Remise yvette	
	239 Maurin	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
	240 Maurin J. B <sup>te</sup>	délégué - Allent	Maurin Etienne	
	241 Maurin Marie	délégué - St Julien de L.	Roustan Joseph	
	242 Maurin Antoine	délégué - Pelouse	Fabre Jean	
	243 Masson Etienne	délégué - Pans	Moliner, <sup>Ch<sup>te</sup> M<sup>te</sup></sup>	
	244 Mendras Paul	délégué - Lamoignon	de Fabreux - Jubieu Camille	
	245 Meynadier Marie	délégué - Molezan	Hours Paul	
	246 Meynaud Auguste	délégué - Chaudesgros	Pahoudeis Victorin	
	247 Meynaud Benoit	délégué - Bédouès	Sacumbe Camille	
59	248 Michel Camille	délégué - St Pons de Vallongue	Delat Ferdinand	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
60 249	Mathéac Louis	Délégué - Bumbures	Duval - Basile	
250	Trubines Amant	Délégué - fraisonnes de Lozère	Sirvin Frédéric	
251	Maestrier Jean	<i>Sénateur</i> Conseiller général		
252	Maestrier Albert	Délégué - Bannas	André Camille	
253	Mantamer Théophile	Délégué - Carancat	Stéphen Auguste	
254	Mantais	Conseiller général		
255	Mantjat Amant	Délégué - St Gal	Maurel Adrien	
256	Moulin adj <sup>t</sup>	Délégué - St Eulalie	Moulin J <sup>o</sup> B <sup>te</sup>	
257	Moulin adj <sup>t</sup>	Délégué - Mende	Boncompagni et Gaget	
258	Moune Alexandre	Délégué - Saubies	Moulin J <sup>o</sup> B <sup>te</sup>	
259	Muret Pierre	Délégué - fraumels	Lichet Emile	
260	Nautan Jacques	Délégué - St Symphonin	Dumas Adrien	
72 261	Nègre J. François	Délégué - St Bonnet de Chinac	Bessière Jean	
262	Négaret	Délégué - Mende	Boncompagni - Gaget	
263	Adoul J. Baptiste	Délégué - Chambrailles	Chalvet Pierre Jean	
264	Adoul Paul J. Baptiste	Délégué - Baccus	Grieze Pierre	
265	Adoul Jean	Délégué - Albanes, le cantal	Gibert Jean	
266	Aziot Pierre	Délégué - Chambrailles	Pouvenque Pierre	
267	Allier Alexis	Délégué - Maurjol	de Fabrum - Julien Camille	
268	Arthac Pierre Jean	Délégué - St Pierre du fan	Astruc Jacques	
269	Asty Joseph	Délégué - Bumbures de fraumels	Baley J <sup>o</sup> B <sup>te</sup>	
270	Pages Amant	Délégué - Malbouyrou	Bout Jean	
271	Pages Julien	Délégué - Ribennes	Lichet Frédéric	
272	Paradan Guillaume	Délégué - St Emme	Pourquier Joseph	
84 273	Parguel Albert	Délégué - Fleures	Pages Marius	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
274	Pascal Emile	délégué - Salle Prunet	Chabrol Fernand	
275	Pascal Louis Auguste	délégué - Massignas	Almeras Gaston	
276	Pascal Adrien	délégué - Cassagnes	Molines Jules	
277	Paulat Elmir	délégué - St Privat de St.	Pelat Ferdinand	
278	Paulin Joseph	délégué - Grandvigne	Crebichon Gilles	
279	Paulhan Baptiste	délégué - Lambert	Bros Pierre	
280	Pelatan	délégué - La Cammugue	Portal	
281	Pelouxas Emile	délégué - Puychaussas	Balme Jules	
282	Persegol Emile	délégué - La Malène	André Francis	
283	Philip Auguste	délégué - St Etienne du Salat	Mély Paul	
284	Peyrard Alfred	délégué - St Etienne Talley f. =	Rodier Alfred	
96 285	Platan	Conseiller municipal		
286	Platan Alfred	délégué - Vialas	Chapon Emile	
287	Ponsard	Conseiller Municipal		
288	Ponsamaille Emile	délégué - fage St Julien	Charbonnier Valentin	
289	Portal Auguste	délégué - Jarols	Chalier Pierre Jean	
290	Portal Joseph	délégué - Riveize	Boucharon Auguste	
291	Portatier	Conseiller Municipal		
292	Portatier Emile	délégué - Saral du Camp	Viby	
293	Pouget Justin	délégué - St Pierre des Cépages	Causignac Ernest	
294	Pouquiers Raymond	délégué - Massignas	Cabiron Casimir	
295	Pradelle J. Bte	délégué - St Léger du M.	Louçery Arsène	
296	Prat Adrien	délégué - Remels d'Aube	Valette Etienne	
102 297	Prat Pierre Auguste	délégué - Paulhan	Buffière Félix	
298	Prat Pierre	délégué - Chabanney	Guérin Théodore	

120

138

139

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
299	Guet adjoint	délégué - mas d'anciens	Teytavin J <sup>te</sup>	
300	Ramadier arthur	délégué - St Chely d'apex	Chartray Joseph	
301	Ramadier arthur	délégué - St Chely d'apex	Chartray Joseph	
302	Ramond françois	délégué - arzenat	Marcou Jean Pierre	
303	Rebaud Louis	délégué - Culivies	Tous Pierre	
304	Remise J. François	délégué - St Léger de Peyne	Osty Pierre Louis	
305	Renaud J. Antoine	délégué - Bradanne	Mos Antoine	
306	Ressanche Pierre ant.	délégué - St Léger de Peyne	Osty Pierre Louis	
307	Reuillon Jean	délégué - Sanguy	Touvenin J. Breton D <sup>te</sup>	
308	Reversat	Conseiller d'arrondissement St Germain de l'ail		
120 309	Reversat Emile	Conseiller d'arrondissement (arrondissement)		
310	Reversat Charles	Conseiller d'arrondissement (La Canouque)		
311	Reversat Amain	délégué - La Canouque	Portal	
312	Reversat J. Pierre	délégué - Tau de Peyne	Breschet P <sup>re</sup> J <sup>re</sup>	
313	Richard	Conseiller Général		
314	Ricard Pierre Jean	délégué - page m <sup>te</sup>	Bout P <sup>re</sup> J <sup>re</sup>	
315	Richard Louis	délégué - St Julien du L.	Roustan Joseph	
316	Robert alphonse	délégué - St Chely du bann	Robert Fortuné	
317	Robert Pierre	délégué - Villadieu	Bayle Pierre Jean	
318	Ranchy Joseph	délégué - maurjol	de Fabron - Julien Camille	
319	Rauffiac	Conseiller Général		
320	Raurière	Conseiller Général		
138 321	Raurière	Conseiller d'arrondissement		
322	Raurière Louis	délégué - Tournay	Fages - Marin	
323	Roux	Conseiller Général		
139 324	Roux Jean B <sup>te</sup>	délégué - Trévenchères	Pithou Jean Bapt	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
321	Roux Fernand	Délégué - Bussanels	Geminard Hélié	
322	Rourelet Philippe	Délégué - St Priest du Carré	Solanet Alphonse	
323	Rourelet François	Délégué - St Georges de Léryjac	Roujon Sébastien	
324	Sadoule J. Pierre	Délégué - St Jean Chuzanne	Souchon Fortuné	
325	Sagnet Antoine	Délégué - Heuniaux	Rodier Antoine	
326	Salgues Adrien	Délégué - St Pierre Lévieux	Brun Louis	
327	Salles Pierre	Délégué - St Amans	Brouillet Étienne	remplace pour Brouillet
328	Sallet Pierre ant.	Délégué - Maubertel	Champagne Alexandre	
144 329	Savenny	Conseiller d'arrondissement		
330	Savenny Joseph	Délégué - Recoux	Seguin Lavier Camille	
331	Secand	Délégué - Monte	Bonnafant et Eugène	
332	Seguy Jean	Délégué - Tralbas	Paran Paulin	
333	St Léger Hippolyte	Délégué - Costables	Viala Adrien	
334	Sineque	Conseiller Général		
335	Sanchon Joseph	Délégué - Maurijols	De Fabrus - Julien Camille	
336	Soulisse Pierre	Délégué - Guizac	Cogolucq Claude	
337	Sanchon Jean	Suppléant - Planchamps		remplace M. Bours qui ne pas répondu à la notification
338	Sanchon Ernest	Délégué - Dubelles	Rauc Baptiste	
339	Sanchon Barthélemy	Délégué - Balsieges	Bergogne Antoine	
340	Soulpin	Conseiller d'arrondissement		
156 341	Calansiers	Conseiller d'arrondissement		
342	Calansier Jules	Délégué - Montadaud	Pelat Jean B <sup>te</sup>	
343	Calansier Paul	Délégué - Maurijols	De Fabrus - Julien Camille	
344	Candier	Conseiller Général		
120 345	Candier Pierre	Délégué - Belreget	Buisson Jean	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
161 380	Coahusse Baptiste	délégué - St Julien des Pauvres	Eacombe Cloris	
381	Cernas tuteur pénétrie	délégué - St michel de Sérge	Telorce Sidore Prosper	remplacé par M. Peluce
382	Obervand Prosper	délégué - Bessons	Boulalion Pierre	
383	Ciehet	Conseiller Général		
384	Ciehet Fabrice	délégué - St Privat du Fau	Astruc Jacques	
385	Cieulon Appolin	délégué - Remels d'Aubert	Valette Etienne	
386	Crinval Hippolyte	délégué - St Alban	Taulhac Privat	
168 387	Crupel	Conseiller d'arrondissement		
388	Cuffery Symon Antoine	délégué - Boulbuc	Mallet Jean	
389	Cuffery Louis	délégué - Ste Anne	Boudou Scipion	
390	Cure Amand	délégué - Barre	Cauriol Hippolyte	
391	Kaladier Pierre	délégué - Malgoujé parain	Astruc Paulin	
392	Kalentin	Conseiller d'arrondissement		
393	Kalette Elie	délégué - Lanties	Moulin Hippolyte	
394	Kaly pénétrie	délégué - Puisse	Boucharin Auguste	
395	Kalez Jean	délégué - Fialas	Chapou Emile	m. Kalez ne peut prendre part au vote - remplacé par M. Chapou
396	Kalgabier	délégué - Murestier	Boudet Adrien	
397	Kelay Hippolyte	délégué - Paul de Montrest	Roux Adrien	
+ 398	Kerdelban Justine	délégué - St andré de Lauze	Jouanen Abalon	remplacé par M. Jouanen
180 399	Keyret Joseph	délégué - Puissefibre	Bresson Albert	
400	Keyret Gédéon	délégué - St-flour de Avesse	Berthelot Louis	
401	Keyrune J. Baptiste	délégué - Athies	Paulot Hippolyte	
402	Keyrune J. Baptiste	délégué - Alban	Maurin Etienne	
403	Kialas Jacques	délégué - Combes	Joubert Théophile	
404	Kialle Léon	délégué - Puy-l'Évêque	Vialle Cyprien	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
375	Fidal Emile	Délégué - Razier	Cuvellier Frédéric	
376	Kiezyer Frédéric	Délégué - Bédanis	Lacourte Amille	
377	Kigier Pierre	Délégué - Maljeanville	Luzet Désiré	
378	Kigier J. Baptiste	Délégué - St Pierre le Ru	Brun Louis	
379	Kincens	Conseiller Général		
380	Kincens Pierre	Délégué - Charnières	Fouderigne Pierre	
381	Kambard Joseph	Délégué - St Paul le Prairie	Chardonnet François	<p>Si l'élection de ces délégués avait été annulée par suite du conseil de Préfecture du 26 g<sup>de</sup>. Ils ont été réélus le 29 g<sup>de</sup>.</p>
382	Kartal Antoine	Délégué - St Paul le Prairie	Chardonnet François	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A *Mende*, le *28 novembre 1901*.

*Le Préfet*  
*[Signature]*



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,  
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Mende	Balmelle Secoud Tolberg Mankin Larivière Comandré Beyer Bon Vargaret	accepté accepté accepté accepté accepté accepté accepté accepté accepté	Bonnefons Cuyet	accepté accepté	
Balsièges	Chastel Sanchon Barthélémy	accepté accepté	Bergagne aut.	accepté	
St. Sauzile	Libanet unan.	accepté	Pantel tuteur	accepté	
St. Etienne de Vallan	Chabert Jean Philippe	accepté accepté	Mély Paul	accepté	
Lanuéjols	Trenier unan. Martin François	accepté accepté	Scholles J. Durin	accepté	
Brenoux	Barial Auguste	accepté	Kucant Henri	accepté	
Badaroux	Bousquet Jacques Renouard Justin	accepté accepté	Brous Antoine	accepté	
Pélouse	Maurin Antoine	accepté	Talere Jean	accepté	
Le Bourn	Masson Etienne adj.	accepté	Molinier conseiller municipal	accepté	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Chastel amuel	Bannal Jean Grusset Ernest	accepté accepté	Gourais J. Bte	accepté	
St Amans Estables	Sallez Pierre St-Léger Hippolyte Alle Martin	accepté accepté accepté	Bruillet Étienne Viola Adrien	accepté accepté	
La Villedieu St Denis	Robert Pierre de Lisenne Bannandun René	accepté accepté accepté	Boyle Pierre Jean Gumaud Jean	accepté accepté	
Les Saubies	Valette Elie Gautier Alexandre	accepté accepté	Maurin J. Bte	accepté	
St gal Ribennes	Martyot Casimir Pagis René Jaffuel J. Bte	accepté accepté accepté	Mauviel Adrien Cicbit Justine	accepté accepté	
Lachamps Serrières	Jurestier J. Antoine Fontugne Julien de Cassac	accepté accepté accepté	Gummas Antoine Catalan Étienne	accepté accepté	
Rieulant	Bastide Jean Hauves Eugène Delmas Adolphe Cherrière Ernest	accepté accepté accepté accepté	Blanguet Julien	accepté	
Grandvieu	Paulin Joseph Abouling Marie Chamaud Auguste	accepté accepté accepté	Cribuebon Gilles	accepté	
St Colombe d'Auvergne Larzac atger	Eujelrin Jean Arantier Marie	accepté accepté	Michelet François Requet Antoinette	accepté accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St-Bonnet d'Annonay	Combe J. Pierre <sup>mairie</sup> Lafont Baptiste	accepté accepté	Lafont Pierre	accepté	
Le Chambon	Chinas <sup>mairie</sup> Sabaudès Raul	accepté accepté	Garnaud André	accepté	
St-Symphorien	Kanton Jacques <sup>mairie</sup> Javedan Louis	accepté accepté	Dumas Adrien	accepté	
St-Paul le Puy	Rambaud Joseph Portat Antoine	accepté accepté	Chaudun Alfred	accepté	protestation - id -
La Panouse	Chaleil Étienne Bresson Pierre	accepté accepté	Baffie J. Bte	accepté	
Châteauneuf	Bonnef Léon <sup>mairie</sup> Privat Pierre	accepté accepté	Guérier Léonore	accepté	
Auzant de Randon	Malaricille <sup>mairie</sup> Ramaud François	accepté accepté	Mareau J. Pierre	accepté	
St-Sauveur de Gimont	Delmas Auguste	accepté	Durand Léopold	accepté	
St-Jean le Fournil	Chabalier Victor Bayle Adolphe	accepté accepté	Asture Louis	accepté	
Puyfréche	Bonnef Adrien Veyret Joseph	accepté accepté	Bresson Albert	accepté	
Chandeyrie	Beaud J. Pierre Meyraud Auguste	accepté accepté	Sabaudès Victor	accepté	
Montiel	Botaille François Alméras Étienne	accepté accepté	Robert Augustin	accepté	
Loubert	Paulhan Baptiste	accepté	Bres Pierre	accepté	
Cheyland & Erigne	Aujanta Alphonse	accepté	Palpauer Joseph	accepté	

élection annulée  
par arrêté du  
26 04 1902 - rectifié  
le même jour et  
par arrêté du  
27 04 1902  
Réguliers 6 24  
9 1/2

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Langogne	Barnet Louis	accepté	Panderigne Joseph	accepté	
	Béguinat Emest	accepté	Bussan orvald	accepté	
	Bayer Ferdinand	accepté			
	Beuilhon Jean	accepté			
	Balmelle Françoise	accepté			
	Abaulin Philippe	accepté			
Aumont	de Linaillac Casimir	accepté	Paullet Victor	accepté	
	de Langonnie Germain	accepté			
Fontanes	Chavrière Pierre	accepté	Chauchon Lion	accepté	
Tausseau	Gony Antoine	accepté	Bouet J. Baptiste	accepté	
	Benoit Pierre	accepté			
Rocles	Martin Adrien	accepté	Benoit Auguste	accepté	
	Lubois Blaise	accepté			
Chastanier	de Sigot Marie	accepté	Véron Martin	accepté	
St-Hilaire de Mureux	Seyret Gédéon	accepté	Berthelot Louis	accepté	
Lac	Clavel Marie	accepté	Lubois Joseph	accepté	
	Cébelier Baptiste	accepté			
Villedort	Chaudis André	accepté	Léribaud Hippolyte	accepté	
	Jean Jean Baptiste	accepté			
St-André Capcyze	Ternand Paul Marie	accepté	Gottier Alphonse	accepté	
Balmelles	Suechon Emest	accepté	Rane Baptiste	accepté	
Rambaux	Barrot Frédéric	,	Suechon Jean	accepté	M. Barrot n'a pas répondu à la notice
St-Jean Chazorne	Ladoulle J. Pierre	accepté	Suechon Frédéric	accepté	
Prérenchères	Blanc Marie	accepté	Pitron J. 13 <sup>te</sup>	accepté	
	Doux J. Baptiste	accepté			

(1) paratexte  
rejeté par suite de  
18 ghes)

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Drylaumont	Vialle Léon	accepté	Vialle Cyprin	accepté	
Pannebaresses	Deloyas Marie	accepté	Balme Jules	accepté	
Cumbuet	Comte Jean née	accepté	Michel Louis	accepté	
Attier	Gilles Auguste <small>commis</small>	accepté	Paulot J. Bte	accepté	
Bleymard	Reynaud J. Bte <small>adj.</small>	accepté			
	Buisson Cyprin	accepté	Reynaud Pierre	accepté	
Cubières	Ferrand Marie	accepté			
	Reboul Louis	accepté	Pons Pierre	accepté	
Cubièrettes	Tolcher Louis	accepté			
	Chabridan Pierre	accepté	Gilles François	accepté	
Chassérades	Azoul Pierre	accepté	Punderigne Pierre	accepté	
	Vincent Pierre	accepté			
St-priest d'Albuges	Massequin J. Bte	accepté	Astier Jules	accepté	
Belvezet	Candier Pierre	accepté	Buisson Jean	accepté	
Allene	Reynaud J. Bte	accepté	Maurin Etienne	accepté	
	Maurin J. Bte <small>maire</small>	accepté			
Chardenez	Bonnel Casimir	accepté	Chaptal J. Pierre	accepté	
St-Hélène	Bouval Pierre fils	accepté	Buisson Auguste <small>est Bannant</small>	accepté	
Bagnols les Bains	Chevallier Sylva	accepté	Peresat Théophile	accepté	
St-Julien du Bournet	Maurin Marie	accepté	Reustan Joseph	accepté	
	Richard Louis adj.	accepté			
Mas d'Arcières	Galière Marie	accepté	Peytavin J. Bte	accepté	
	Quet adjoint	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Maurjols	Barnet <sup>Joseph</sup> Paul Mendras Paul Cabanis Paul Ollivier Alexis Davelay Joseph Hastin Louis Lumas Louis Sanchon Joseph	accepté accepté accepté accepté accepté accepté accepté accepté	Le Gabrien Antoine Fisher Corinne	accepté accepté	
Arbouenas	de Tramad Olivier Gelpual J. Pte	accepté accepté	Tantugue Urbain Cabanis Maurice	accepté accepté	
St-Sauvent de Maurjols	Granier Justin	accepté	Laporte Cassin	accepté	
Le Buisson	Buen Paulin Hermet Alexandre	accepté accepté	Baley J. Pte Osty Pierre Louis	accepté accepté	
Peyrolles de Maurjols	Osty Joseph	accepté	Pelat J. Pte	accepté	
St-Léger de Maurjols	Remise Jean Pierre Cassin Ressouche Pierre Ant.	accepté accepté	Rausset Gaillard Étienne	accepté accepté	
Mantudat	Cressin Charles Cabanis Jules	accepté accepté	Giral Florentin	accepté	
Gabrias	Anual Jean	accepté	Bessière Jean	accepté	
Quizes	Gaillard Beny	accepté	Grasset Martin	accepté	
Palhers	Baudouin Albert Maire	accepté	Blanc Basile Journier Paul	accepté accepté	
St-Bonnet de Maurjols	Tegre J. Pte Maire	accepté			
Chanae					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Brayac	de Prades	accepté	Antoine Antoine	accepté	
	Georges J. Baptiste	accepté			
Cultures	Guissard René	accepté	Jammes Urbain	accepté	
Estanides	Hébrard J. Bte	accepté	Meilhem René	accepté	
Le Villard	Cacasse René	accepté	Malassagne Albert	accepté	
Sabelles	Delmas Benjamin	accepté	Delmas Prosper	accepté	
La Canouque	Reversat Marie	accepté	Portad	accepté	
	Belotans	accepté			
	Massadon	accepté			
Banassac	Monestier Albert	accepté	André Amille	accepté	
	Tabeu André	accepté			
Auxillacs	albanet Benjamin	accepté	Alto Jean	accepté	
	Buissonnade Ant.	accepté			
Montjezier	Abriel Régis	accepté	Toussier Louis	accepté	
Canilhac	Sabariac	accepté	Sanson	accepté	
La Bioule	Constant Benjamin	accepté	Serpentier Antoine	accepté	
St Saturnin	Fages Abel	accepté	Costan J. Paul	accepté	
La Capette	de Charrol	accepté	Creambesac	accepté	
Sanat de Bane	Jurgues Félix	accepté	Vilby	accepté	
	Portabie Roman	accepté			
St Germain de Beil	Jurgues Marie	accepté	Bunigade Paul	accepté	
	Clavel Régis	accepté			
St Pierre de Trégnac	Aldebert Louis	accepté	Juie Justin	accepté	
	Guyagne Casimir	accepté			
Cubans	Dubert J. Baptiste	accepté	Mas Antoine	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mermoux	Belot Prosper	accepté	Rudier Antoine	accepté	
	Saguet Antoine	accepté			
Sales	Jungues Sylvain	accepté	Mansillon Louis	accepté	
Pin Moris	Castanier Samuël	accepté	Baudouin Pinot	accepté	
Manastier	Volgobier Amain	accepté	Baudet Armand	accepté	
Chivas	Polmasier Basile	accepté	Bessière Étienne	accepté	
	Audebert Henri	accepté			
Vastinels	Dijean Michel	accepté	Bergambour alphonse	accepté	
	Gotty Jules	accepté			
Puissegols	de Las Cases	accepté	Castanier Joseph	accepté	
	Hammet Camille	accepté			
Molbauzan	Pages Amain	accepté	Bart Jean	accepté	
Marchastel	Sattel Pierre Ant.	accepté	Champagne Alexandre	accepté	
Reuntes d'Aubrac	Bieulan Cyrille	accepté	Valette Étienne	accepté	
	Prat Adrien	accepté			
Aumont	Castanier Henri	accepté	Laurès	accepté	
	Gras Hubertien	accepté			
Jarels	Pichal Auguste	accepté	Chalier Pierre Jean	accepté	
	Poulet Emile	accepté			
St-Saurin de Peyre	Chabert Frédéric	accepté	Michel J. Bte	accepté	
	Chabert J. Bte	accepté			
St-Colombe de Peyre	Dalle Jean Pierre	accepté	Dalle Étienne	accepté	
	Boissanade J. Bte	accepté			
La Chaze	Mourel Augustin	accepté	Reinise J. Bte	accepté	
	Gras J. Bte	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Fraude Peyre	Reversat J. Pierre	accepté	Breschet Pierre Jean	accepté	
	Gras Auguste	accepté			
Journels	Muret Pierre	accepté	Crisbet Emile	accepté	
	Chalret J. Baptiste	accepté			
Vialbus	Seguy Jean Marie	accepté	Pouan Paulin	accepté	
Chambasilles	Adnet J. Baptiste	accepté	Chalret Pierre Jean	accepté	
Grandruls	Darnige Jean	accepté	Vaisnade Auguste	accepté	
Puis	Magre Auguste	accepté	Cieuban J. B.	accepté	
Fage Ambrunoux	Chauret Pierre	accepté	Bout Pierre Jean	accepté	
	Péruet Pierre Jean	accepté			
St-Laurent de Segues	Barrie J. Baptiste	accepté	Ragues J. B.	accepté	
Cermes	Bayer Auguste	accepté	Joubert Théophile	accepté	
	Viola Jacques	accepté			
Albaret le Comtal	Traissé Théophile	accepté	Gibert Jean	accepté	
	Adnet Jean	accepté			
Auzent Vespère	Chassang Marie	accepté	Chauret Adolphe	accepté	
St-Juery	Breschet Marie	accepté	Charvigne Auguste	accepté	
St-Chély Vespère	Guilès	accepté	Chastang Joseph	accepté	
	Ramaudie Gustave	accepté			
	Ramaudie Adolphe	accepté			
Rimeiz	Salv Pauline	accepté	Burelannie Auguste	accepté	
	Portal Joseph	accepté			
Bessons	Chéroux Prosper	accepté	Poulahon Pierre	accepté	
	Gahin Victor	accepté			
Fage St-Julien	Ponsomaille Emile	accepté	Charbannier	accepté	
			Tabatin		



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Beze	Beizès Pierre	accepté	Chassang Benjamin	accepté	
Bacuss	adoul Paul J. Ste	accepté	Guize Pierre adj.	accepté	
Arcomie	Montanier Théophile	accepté	St Léger Auguste	accepté	
Albanet Ste Marie	albépant Camille	accepté	Guindon J. Ste	accepté	
	Loubat filie	accepté			
Blarignac	Basle Augustin	accepté	Paul Auguste	accepté	
	Loujan Pierre	accepté			
Malzieu ville	Vigier Pierre	accepté	Curat Pierre	accepté	
	Atger Auguste	accepté			
Malzieu français	Voladier Pierre	accepté	Asture Paulin	accepté	
	Bourard français	accepté			
Paulhac	Puriat Fernand Augustin	accepté	Buffière filie	accepté	
St Pierre du Fau	Leibat Julien	accepté	Asture Jacques	accepté	
	Arthac Pierre Jean	accepté			
Julianges	Molat Pierre	accepté	Albanet Barthélemy	accepté	
St Léger du malzieu	Pradelle J. Ste	accepté	Courcier Arsène	accepté	
	Mathieu J. Pierre	accepté			
Chaulhac	Couffery Squap	accepté	Molat Jean adj.	accepté	
St Pierre le vieux	Vigier J. Baptiste	accepté	Brun Louis	accepté	
	Salgues Adrien	accepté			
Puniviers	Cuyat Adrien	accepté	Brunet Jean	accepté	
St Alban	Buffière Andronie	accepté	Paulhac Puriat	accepté	
	Crinval Hippolyte	accepté			
	Allier Cyprien	accepté			
Sajo	Condou Emmanuel	accepté	Condou Eugène	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Serevrette	de unie Louis	accepté	Ramadieu Paul	accepté	
Tautans	Blanguet Hippolyte	accepté			
	Cruetze	accepté	Guéstiéve adj <sup>t</sup>	accepté	
	Paffie Frédéric	accepté			
St Eulalie Florac	Moulin adjoints	accepté	Moulin J. Baptiste	accepté	
	Caminère	accepté	Bernard Jean	accepté	
	Jumédan	accepté			
	Bastins	accepté			
Espagnac	Boss Paul	accepté	Jages Amicus	accepté	
	Ruvrière Louis	accepté			
	Cugolnègues Hippolyte	accepté			
Bardans	Albéras Lammus	accepté	Duvand Baud	accepté	
	Tayet Paulin	accepté			
Cruetze	de Bernis	accepté	Cruetze Philippe	accepté	
Bédouès	Kielzeuf Frédéric	accepté	Lacourte Camille	accepté	
	Seyrieux Basile	accepté			
Salle Brunet	Pascal Amari	accepté	Chabrol Fernand	accepté	
St Laurent de Gruères	Bouidon Hippolyte	accepté	Atger Emile	accepté	
Vebrou	Marty	accepté	Escurus	accepté	
	Gallier	accepté			
Rausse	Cugolbon Albert	accepté	Bardou Camille	accepté	
St Emme	Bouvier Joseph	accepté	Bouvier Joseph	accepté	
	Pavardan Guillaume	accepté			
Gruères	Sauvage Pierre	accepté	Cugolnègues Claude	accepté	
	Malafosse Julien	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mantbrun	Bautin J. Bte	accepté	Pages J. Baptiste	accepté	
Prades	Lumand Joseph Pinaud	accepté	Solant Achille	accepté	
St Chély du Tarn	Robert Alphonse	accepté	Robert Justin	accepté	
	Malafosse Casma	accepté			
La Malène	Persegal Marie	accepté	André Jean	accepté	
	Arnal conseiller	accepté			
Massegros	Puuguier Raymond	accepté	Calvian Casimir	accepté	
St Georges de Léréjac	Puurelet Jean	accepté	Puuzon Ernest	accepté	
	Badaroux J. Bte Léonard	accepté			
Reaux	Sauvay Joseph	accepté	Seguin Xavier Camille	accepté	
St Pierre de Solan	Carrère Jules	accepté	Mantbrun Justin	accepté	
St Pijet du Tarn	Puurelet Philippe	accepté	Solant Alphonse	accepté	
Meyrieux	Causse Jules	accepté	Caudere Louis		
	Lages Clinie	accepté			
	Aresque Emile	accepté			
Le Rozier	Arnal Emile Marie	accepté	Cuvélère Frédéric	accepté	
St Pierre des Crispiers	Pauget Justin	accepté	Caussegnac Ernest	accepté	
La Barade	Aresque Hippolyte	accepté	Lapeyre Paul	accepté	
Heures	Pauget Alban	accepté	Tages Marie	accepté	
Crassines de Fourques	Aguière Eugène	accepté	Julien Tages	accepté	
Gatuzières	Herbier Jules	accepté	Pages Félix	accepté	
Barre	Bout Albert Marie	accepté	Sauviol Hippolyte	accepté	
	Luc Annand	accepté			
St Julien d'Emparan	Guin Gustave	accepté	Guillaud Albert	accepté	
Cassagnas	Constantin Marie	accepté	Molnes Jules	accepté	
	Pascal Adrien				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Croix	Pastide Emma	accepté	Baudouin Suzanne	accepté	
	Cuffery Louis	accepté			
Gabriac	Caralière Emma	accepté	Caralière Paul	accepté	
Molezan	Meynadier Emma	accepté	Huons Paul	accepté	
Pompignan	Manuël Emma	accepté	Larget Paul	accepté	
	Etienne Albert	accepté			
Brassac	Roux Fernand	accepté	Géminard Hédi	accepté	
St Germain de Calberte	Benoit Alphonse	accepté	Chantequel Emile	accepté	
	Marin Albert	accepté			
Maissac	Pascobois Auguste	accepté	Almeras Gaston	accepté	
	Boniol Fernand	accepté			
St Etienne Vallée	Pierrestan Alfred	accepté	Rudière Alfred	accepté	
	Guérier Alphonse	accepté			
St Martin de Lantusse	Hugon Emma	accepté	Branzier Eugène	accepté	
St André de Savèze	Vendelban Justin	accepté	Joussanet Absalon	accepté	
St Privat de Valrouge	Michel Camille	accepté	Pelat Ferdinand	accepté	
	Pautet Elvire	accepté			
St Hilaire de Sarat	Carbier Jules	accepté	Lauze Abel	accepté	
St Michel de Sérès	Bernastou Frédéric	accepté	Belloc Léonine Prosper	accepté	
Collet de Sérès	Languin Emile	accepté	Trivlas Gédion	accepté	
	Telgerolle Auguste	accepté			
St Martin de Bouhaux	Gibert Léon	accepté	Vendier Yppolit	accepté	
	Laruel Léone	accepté			
St Julien des Points	Lebrousse Baptiste	accepté	Lacantte Cloris	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Pont de Montbré	Buisson Léon	accepté	Roux Adrien	accepté	
	Felay Hippolyte	accepté			
St-Trézal de Toulon	Hugon Emile	accepté	Chaboul	accepté	
St-andré de Langueux	Elzire Victor Eugène	accepté	Ansel Léon	accepté	
Kialas	Platon Alfred	accepté	Chapon Emile	accepté	
	Kalez Jean	accepté			
St-martin de Toulon	Albani Ernest	accepté	Felay Ernest	accepté	
Trémissin de Logy	Molins Amédée	accepté	Sivrin Frédéric	accepté	
	Hugon Théophile	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

*Munster* A 9 novembre 1872

Le Préfet

*[Signature]*



Candidats : M.	M. Pelisse	M. de Las Cases	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	19341 678910	19341 678910	20	20	20	20	20	20	20	20
40	19341 678910	19341 678910	40	40	40	40	40	40	40	40
60	19341 678910	19341 678910	60	60	60	60	60	60	60	60
80	19341 678910	19341 678910	80	80	80	80	80	80	80	80
100	19341 678910	19341 678910	100	100	100	100	100	100	100	100
120			120	120	120	120	120	120	120	120
140			140	140	140	140	140	140	140	140
160			160	160	160	160	160	160	160	160
180			180	180	180	180	180	180	180	180
200	Arrêt au nombre de		200	200	200	200	200	200	200	200
220	cent deux voix pour		220	220	220	220	220	220	220	220
240	Monsieur Pelisse et au		240	240	240	240	240	240	240	240
260	nombre de cent dix voix		260	260	260	260	260	260	260	260
280	pour Monsieur de Las		280	280	280	280	280	280	280	280
300	Cases		300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M.	M. de Las Cases	M. Pelisse	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20			20	20	20	20	20	20	20	20
40			40	40	40	40	40	40	40	40
60			60	60	60	60	60	60	60	60
80			80	80	80	80	80	80	80	80
100			100	100	100	100	100	100	100	100
120	Arrêt au nombre de		120	120	120	120	120	120	120	120
140	cent dix voix pour		140	140	140	140	140	140	140	140
160	Monsieur de Las Cases		160	160	160	160	160	160	160	160
180	et Monsieur Pelisse		180	180	180	180	180	180	180	180
200	au nombre de cent dix		200	200	200	200	200	200	200	200
220	voix pour Monsieur de		220	220	220	220	220	220	220	220
240	Las Cases		240	240	240	240	240	240	240	240
260			260	260	260	260	260	260	260	260
280			280	280	280	280	280	280	280	280
300			300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M. Pelasse	M. de Las Cases	M. Malaplane	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
12345 628910	12345 628910	12345 628910	20	20	20	20	20	20	20	20
12345 628910	12345 628910	12345 628910	40	40	40	40	40	40	40	40
12345 628910	12345 628910	12345 628910	60	60	60	60	60	60	60	60
12345 628910	12345 628910	12345 628910	80	80	80	80	80	80	80	80
12345 628910	12345 628910	12345 628910	100	100	100	100	100	100	100	100
12345 628910	12345 628910	12345 628910	120	120	120	120	120	120	120	120
12345 628910	12345 628910	12345 628910	140	140	140	140	140	140	140	140
12345 628910	12345 628910	12345 628910	160	160	160	160	160	160	160	160
12345 628910	12345 628910	12345 628910	180	180	180	180	180	180	180	180
12345 628910	12345 628910	12345 628910	200	200	200	200	200	200	200	200
12345 628910	12345 628910	12345 628910	220	220	220	220	220	220	220	220
12345 628910	12345 628910	12345 628910	240	240	240	240	240	240	240	240
12345 628910	12345 628910	12345 628910	260	260	260	260	260	260	260	260
12345 628910	12345 628910	12345 628910	280	280	280	280	280	280	280	280
12345 628910	12345 628910	12345 628910	300	300	300	300	300	300	300	300

Arrivé au chiffre de quatre-vingt voix pour Monsieur Pelasse. — C'est sept voix pour Monsieur de Las Cases — une voix pour M. Malaplane

Candidats : M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300



P.O.  
14 Xbre 03

Casa Bureau Electione Senatoriale  
Pt. M. Eugène Fauriol  
Sec. M. Raymond Poincaré  
Lozic - M. Des Cars - etc.

Monsieur le Président du Sénat

(Secrétariat Général)

Paris

J. J. J.

P.C.



C. 42-8

---

Lozère

Election sénatoriale

1903